



HAL
open science

Le développement du football féminin : analyse de la pratique féminine des jeunes de la ligue de football d'Aquitaine

Matthieu Capron

► To cite this version:

Matthieu Capron. Le développement du football féminin : analyse de la pratique féminine des jeunes de la ligue de football d'Aquitaine. Education. 2013. dumas-01074150

HAL Id: dumas-01074150

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01074150>

Submitted on 15 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UFR STAPS

UNIVERSITE BORDEAUX SEGALEN

MASTER 2 PROFESSIONNEL

MANAGEMENT ET INGENIERIE DU SPORT

Parcours Gestion du Sport et Développement Territorial

LE DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ : ANALYSE DE LA
PRATIQUE FEMININE DES JEUNES DE LA LIGUE DE FOOTBALL
D'AQUITAINE

Mémoire présenté par

CAPRON, Matthieu

Année universitaire 2012-2013

Liste des sigles utilisés

CATRF : Cadre d'Animation Technique Régional Féminin

CDFA : Conseiller Départemental en Football d'Animation

CDOS : Comité Départemental Olympique Sportif

CNDS : Centre National pour le Développement du Sport

CROS : Comité Régional Olympique Sportif

CTR : Conseiller Technique Régional

EFF : Ecole Féminine de Football

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP : Emploi à Temps Plein

FAFA : Fonds d'Aide au Football Amateur

FIFA : Fédération Internationale de Football Association

FFF : Fédération Française de Football

LFA : Ligue de Football d'Aquitaine

UNSS : Union National du Sport Scolaire

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

DTN : Directeur Technique National

REMERCIEMENTS

A mon maitre de stage,

Monsieur Eyquem Gilles,

Je tiens à remercier le Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue de Football d'Aquitaine de m'avoir confié cette mission et de m'avoir apporté toute son expérience et son savoir sur le football féminin.

A Madame la Cadre d'Animation Technique Régionale Féminin,

Mme Rousseau Sylvie,

Je tiens à la remercier car elle a grandement contribué à la poursuite de ma mission de part ses larges compétences et connaissances du football féminin sur l'ensemble du territoire Aquitain, la pertinence de ses interventions lors de nos échanges et sa disponibilité malgré une charge de travail élevée durant cette période.

Aux Conseiller Départementaux en Football d'Animation,

Messieurs,

Je tiens à remercier ceux que j'ai rencontrés et qui m'ont éclairé par leurs connaissances affinées des problématiques de proximité dans leur contexte environnemental.

Enfin, aux Responsables de clubs et des licenciées affiliés à la Ligue de Football d'Aquitaine,

Je remercie les clubs et les licenciées sollicités « qui ont joué le jeu » pour avoir répondu aux questionnaires envoyés. En effet, cela a été une source d'enrichissement pour ce mémoire car j'ai pris connaissance des éléments indispensables à la compréhension et l'analyse de l'objet d'étude.

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. Le football Aquitain féminin : vers une augmentation du football de masse.....	10
A. Une logique de développement renversée : une politique régionale orientée vers les jeunes pratiquantes	10
B. Des clubs sportifs enclins à accueillir et renforcer la pratique féminine des jeunes : des enjeux variables.....	14
C. Des jeunes filles en Ecole de Football : un public à fidéliser.....	17
II. Le développement de la pratique féminine des jeunes : un processus long et complexe.....	20
A. L'émergence de la pratique féminine fédérale : une lente ascension dans un sport encore largement genré	21
B. Une reconnaissance progressive des instances fédérales : la politique sportive féminine difficile à décliner jusqu'au niveau local	24
C. Des clubs sportifs soumis à des difficultés supplémentaires pour faire face à des projets sportifs féminins	28
III. Des perspectives à construire pour une féminisation accrue du football régional..	32
A. Une féminisation réussie : La ligue du Nord de Football : un exemple à suivre ?.....	32
B. Le projet régional de football féminin : vers une meilleure articulation de l'action fédérale par les acteurs territoriaux et un réseau de partenaires à mobiliser.....	37
C. La recomposition territoriale : un modèle à définir pour les clubs supports de jeunes	40
CONCLUSION.....	44
ANNEXE METHODOLOGIQUE	47
PRESENTATIONS DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	60
ANNEXES	63

Introduction

Concernant la pratique du football, les femmes ne représentent que 4% des licenciés fédéraux en France contre 10% au niveau mondial. Le football féminin peine à trouver sa place en France alors qu'une grande vague de féminisation qui tend à impliquer davantage les femmes au sein d'un milieu fortement masculinisé est en cours. L'ensemble des acteurs du secteur fédéral, des partenaires institutionnels et associatifs est mobilisé pour tenter d'ouvrir ce milieu sportif et apporter un vent de fraîcheur à un football français « en relative récession » depuis quelques années. Chaque ligue régionale essaie de contribuer à faire rayonner le football féminin sur son territoire afin que le sport de haut niveau soit plus compétitif et la sélection nationale renforcée.

Le sport moderne de la fin du XIX et du début du XX siècle ne concernait que très peu les femmes qui étaient isolées voire exclues de la pratique sportive. En effet, Pierre de Coubertin était peu enclin à les accueillir aux Jeux Olympiques en raison des effets violents sur la physiologie féminine. La femme n'était alors pas faite pour lutter mais pour procréer selon certains discours et pensées scientifiques de l'époque. On peut constater que l'intégration progressive des femmes au mouvement sportif ne s'est pas faite sans certaines résistances politiques, culturelles, sociales, scientifiques et institutionnelles. L'histoire de l'avènement du sport au féminin serait donc liée à celle des luttes et conquêtes. La démocratisation du sport féminin en France s'est accélérée dans les années 80 avec une augmentation significative du nombre de licenciées (1,4 million de licences féminines en 1999 contre 220.000 en 1962¹). Les différences de développement ont été importantes entre les pays de l'Europe du Nord avec une culture anglo-saxonne et les pays latins comme la France². Ce facteur culturel va être un élément explicatif de l'écart actuel séparant le football féminin allemand du football féminin français.

¹Source :http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Licence/Licence_1-4/hist_femin_haimo.pdf

²Source :http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Licence/Licence_1-4/hist_femin_haimo.pdf

Dans les pays voisins, l'Allemagne apparait clairement comme le pays référent en matière de féminisation comme en atteste son million de licenciées et sa ligue professionnelle nationale de football féminin. Les axes priorités à l'époque par les mouvements féministes culturels d'Europe du Nord ont été en faveur de l'accèsion des femmes aux lieux de pouvoirs³, contrairement à ceux de traditions latines favorisant davantage la mise en valeur du corps. D'un point de vue institutionnel, le football féminin allemand s'est développé car les objectifs de pratique ont été moins axés sur la performance que sur la prise en charge de toutes les jeunes filles qui désirent jouer au football quelque soit leur talent.

C'est à la marge des sports traditionnels que la reconnaissance du football s'est aussi développée avec le plus de force. Aux Etats-Unis, le football féminin s'est développé en marge des autres sports nationaux fortement reconnus comme le Baseball, le Football américain ou encore le Basket Ball. Le « soccer » a laissé la place aux femmes sans opposer de fortes résistances à son développement. C'est le secteur scolaire qui est chargé de promouvoir la pratique féminine dès le plus jeune âge et les garçons comme les filles jouent au football sans discriminations selon Tiffany Roberts, ancienne joueuse internationale⁴.

Au niveau international, la Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A) s'engage à promouvoir le développement du football féminin par la création d'opportunités pour que toujours plus de joueuses, entraîneuses, arbitres et officielles s'impliquent activement dans le Football⁵. La F.I.F.A tient à encourager tous ces membres, à soutenir localement le football féminin et à l'inscrire dans ses priorités de développement. Des directives sur trois ans (2012-2015) ont été élaborées dans des domaines de l'éducation, du management, de la promotion, de la compétition.

Les prémices du football féminin en France remontent au début du siècle dernier avec comme signe fort le premier match de football féminin en 1917 disputé par deux équipes de l'association Fémina Sport (club omnisports féminin). A cette époque le football féminin, considéré comme interdit, est géré par la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de

³ Source : **Audrey Keyzers et Maguy Nestoret Ontanon**, 2012, *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, Au bord de l'eau, p.57

⁴ Source : Intervention de **Tiffany Roberts**, 2012, Forum International « Football et Femmes »

⁵ Source : Directives des programmes de développement du football féminin, FIFA

France en dehors de la Fédération de Football Français Association (ancienne Fédération Française de Football). Le régime de Vichy renforce cette interdiction et juge le football comme nocif pour les femmes. Dans les années 70 et sous l'impulsion des mouvements féministes pour l'émancipation des femmes, les fédérations anglaises, françaises et allemandes reconnaissent le football féminin. En France, la F.F.F ne reconnaît dans ses instances le football féminin qu'en 1970⁶ par la création d'une commission centrale féminine chargée de sa gestion. L'avancée de la pratique féminine est conditionnée par celle de la société et des représentations sociales qui en découlent. Le football féminin est alors considéré comme un sous ensemble de pratiquants au même titre que les scolaires ou le football entreprise avec un statut fédéral féminin affecté. Des années 70 jusqu'à nos jours, les écarts entre les aspects institutionnels et réglementaires s'estompent au fil du temps face à l'évolution des mentalités dans la société. Le développement de la féminisation du football est fortement corrélé à la représentation des femmes dans le football sur les postes à responsabilités et sur les pratiquantes. Signe fort pour le rayonnement du football féminin français, Noël Le Graët nouvellement élu depuis 2011 à la Présidence de la F.F.F, a confié le poste de Secrétaire Générale à Mme Henriques en charge du développement de la pratique féminine et de la mise en place du plan fédéral de féminisation. Actuellement, les femmes représentent 4% des licenciées pratiquantes, 3% des arbitres et 5% des Présidents de clubs⁷ dans le système fédéral français de football.

La déclinaison de la féminisation du football s'effectue sur le plan régional et jusqu'au niveau local. En Aquitaine, la Ligue de Football d'Aquitaine (L.F.A) regroupe les associations affiliées à la F.F.F dont le siège est situé sur le territoire régional Aquitain. Elle comprend les départements du Lot et Garonne, des Pyrénées Atlantiques, de la Dordogne, des Landes et de la Gironde. Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, par les lois et règlements en vigueur, y compris ceux concernant l'organisation du sport et par ses statuts. La Ligue de Football Aquitaine a pour but, dans le cadre des statuts et règlements de la F.F.F d'organiser, de développer et de contrôler la pratique du Football sous toutes ses formes sur le territoire aquitain. Elle a également pour mission de créer, de maintenir un lien administratif et moral

⁶ Source : **Marie-Stéphanie Nneme Abouna et Philippe Lacombe**, 2008, *La construction de l'espace du football au féminin : un processus de construction du genre ?*, Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], Consulté le 10 juillet 2013

⁷ Source : **Audrey Keysers et Maguy Nestoret Ontanon**, 2012, *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, Au bord de l'eau, p.67

entre elle-même ses districts et ses clubs, d'entretenir tout rapport avec la Fédération Française de Football, les autres Ligues, les groupements qui sont ou seront affiliés ou reconnus par la F.F.F et, enfin, avec les pouvoirs publics.

Au même titre que les autres ligues françaises de football, la L.F.A est une organisation décentralisée de la F.F.F. Néanmoins, elle reste autonome dans son mode de fonctionnement et notamment dans les actions spécifiques régionales qu'elle entreprend ce qui en fait également un organe déconcentré chargé d'appliquer les directives et orientation nationales données par la F.F.F. Elle regroupe 86 948 licenciés dont 2 492 licenciées pratiquantes⁸ soit moins de 3% sur l'ensemble du territoire aquitain. Chaque département possède un district de Football organisant la pratique du football à l'échelle départementale. Cependant face à l'étendue et à la densité de la population du territoire Girondin, la Gironde est découpée en quatre districts bien distincts.

La L.F.A est dirigée par un président⁹, Monsieur Carreras, élu par le comité de direction pour quatre ans. Elle est composée d'une vingtaine de salariés (ETP) répartis en deux secteurs principaux : l'un administratif et l'autre technique où sont présents les Conseillers Techniques Sportifs (C.T.S) dont certains sont mis à disposition par le Ministère des Sports et d'autres par la F.F.F. Cette dernière se doit de recruter des Conseillers Techniques Fédéraux (sous contrat de droit privé) en raison d'une forte diminution de l'implication étatique dans la mise à disposition de ressources humaines dans le cadre de la limitation des dépenses budgétaires. Après le départ à la retraite en 2012 de Monsieur Larue ancien Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale, une nouvelle répartition des missions s'est mise en place avec une réorganisation de l'affectation des territoires. L'organisation précédente qui consistait à attribuer un secteur géographique à un Conseiller Technique a été remplacée par une affectation de secteur en bassin de licenciés. En plus des salariés, l'ensemble du personnel mobilisé tient compte de bénévoles indispensables pour assurer le bon fonctionnement des 27 commissions de la L.F.A. La commission régionale féminine, auparavant chargée de l'ensemble du football féminin (gestion des compétitions) sur la L.F.A a été supprimée afin que le football féminin de la L.F.A soit intégré aux autres commissions. Il est alors mieux reconnu

⁸ Annexe 3 : Evolution des licenciées Féminines F.F.F de Football

⁹ Annexe 1 : Organigramme du Comité directeur de la Ligue de Football d'Aquitaine

grâce à la transversalité de ses aspects et rend une meilleure visibilité de ses actions auprès des élus de la Ligue. La commission de féminisation du football est présidée par Madame Chevalier qui assure les fonctions de Présidente de la Commission Fédérale de Féminisation de la F.F.F et celle de la commission régionale du football en milieu scolaire et universitaire. La féminisation a pour but de développer la présence des femmes dans le football dans les domaines tels que la pratique, la formation, l'arbitrage et les instances.

Parmi ses missions, le nouveau C.T.R de la L.F.A, Monsieur Eyquem¹⁰, a mis l'accent sur l'organisation, la gestion des compétitions et l'amélioration de la pratique du football sur son territoire (en y intégrant les sélections de jeunes, la formation des éducateurs et les Parcours d'Excellence Sportive, le développement de la pratique féminine).

Le C.T.R a souhaité que soit réalisée une cartographie générale associée à une analyse de la pratique féminine des jeunes sur l'ensemble du territoire Aquitain. Cette démarche a pour but d'avoir un éclairage plus exhaustif sur la localisation des pratiquantes. En complément du travail effectué en amont par la Cadre d'Animation Technique Régional Féminin (C.A.T.R.F) Sylvie Rousseau et forte de ses connaissances des caractéristiques du football féminin aquitain, j'ai utilisé et modulé un outil permettant de recueillir des données sur les clubs aquitains et ainsi avoir une meilleure lisibilité de la représentation féminine en terme de pratiquantes. Cet outil sera mis à disposition des Conseillers Départementaux en Football d'Animation (C.D.F.A) chargés de la promotion et de l'animation de la pratique féminine à l'échelle locale. D'une part, il servira à identifier les secteurs géographiques à fort potentiel afin de proposer des actions favorisant le regroupement de joueuses et in fine la création d'équipes voire d'Ecole Féminine de Football (E.F.F). D'autre part, dans des secteurs isolés les C.D.F.A pourront continuer à proposer des rassemblements ponctuels, et pour les joueuses plus talentueuses les orienter vers des structures scolaires d'accès au haut niveau.

La L.F.A souhaite développer le football féminin en luttant contre les inégalités territoriales d'accès à la pratique pour tous. En effet, certaines joueuses peuvent être contraintes de jouer en mixité jusqu'à 15 ans et la continuité de leur pratique varie d'une part avec les facteurs

¹⁰ Annexe 2 : Organigramme de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue de Football d'Aquitaine

géographiques liés à la présence d'équipe féminine de secteur, et d'autre part en raison des facteurs personnels liés à la motivation ou à des perspectives professionnelles.

En tenant compte de ses prérogatives en matière de féminisation du football, la L.F.A souhaite renforcer le nombre de clubs engagés dans les championnats régionaux de jeunes et seniors. Cette finalité d'asseoir un niveau de compétition plus élevé passera par l'augmentation du football de masse. Il y a un renouvellement fréquent des effectifs qui s'explique en partie par la difficulté des clubs à fidéliser et attirer de nouvelles joueuses. Les instances du football sont très attentives à ce constat et cherchent à adapter leur offre de pratique qui était depuis lors essentiellement axée sur un football de compétition stéréotypé et frustrant pour de nombreuses joueuses.

L'impulsion d'une dynamique fédérale pour le développement de la pratique féminine du football propulsée par les clubs sportifs locaux peut-elle suffire à répondre aux demandes des jeunes joueuses compte tenu des problématiques territoriales de développement sportif local ?

I. Le football Aquitain féminin : vers une augmentation du football de masse

Alors que le nombre de licenciées pratiquantes ne cesse de croître depuis 2010 avec une augmentation de plus de 76% pour les catégories de jeunes, les instances fédérales éprouvent des difficultés à fidéliser ce public. Le vivier de joueuses est bien présent et ce dès le plus jeune âge, mais les actions de proximité ne suffiront certainement pas à capter de nouvelles joueuses si l'offre de pratique proposée par les instances fédérales et les clubs sportifs n'évolue pas.

A. Une logique de développement renversée : une politique régionale orientée vers les jeunes pratiquantes

Les jeunes pratiquantes de moins de 18 ans représentent quasiment 60% des licenciées féminines de la L.F.A et pourtant elles peinent à évoluer dans des championnats trop contraignants, isolés, sans véritables intérêts sportifs pour les joueuses tant par l'hétérogénéité du niveau de jeu que par la faible fréquence des rencontres. En effet, les compétitions seniors régionales (Promotion d'Honneur et Division d'Honneur) ont réussi à regrouper cette saison 20 équipes¹¹ mais pour le championnat U19F, seules 11 équipes d'Aquitaine (dont 2 forfaits) ont participé à cette compétition et le championnat U15F n'a recensé que 7 équipes (dont 1 forfait). Au niveau local où l'organisation des compétitions reste à l'initiative des Districts, il n'y a aucun championnat sur toute l'Aquitaine. Tout ceci entraîne de grandes difficultés à garder les joueuses jusqu'aux seniors. Des rassemblements inter départementaux toujours à l'initiative des représentants fédéraux sont organisés ponctuellement ainsi que des stages pour préparer des rencontres inter régionales ou nationales comme la coupe nationale U15F.

Face à ces constats, la F.F.F a souhaité donner un nouvel élan au dynamisme de féminisation du football par la mise en place sur 4 ans d'un plan de féminisation. Brigitte Henriques, Secrétaire Générale à la F.F.F en charge de la féminisation du football français, a dévoilé un plan de développement étoffé et ambitieux en 2012. C'est un signe fort de l'engagement de la F.F.F pour la valorisation de la place des femmes dans le football et ainsi faire participer la fédération à l'évolution des mentalités faisant du football un sport pas uniquement masculin en France. Ce plan se décline au niveau des ligues régionales grâce à la création d'une commission régionale de féminisation. Michèle Chevalier, Vice Présidente de la

¹¹ Annexe 4 : Tableau de recensement du nombre d'équipes affiliées FFF de la Ligue de Football d'Aquitaine

L.F.A depuis 2012, est chargée de sa mise en application. Le premier axe concerne la valorisation de la place des femmes dans le football avec deux opérations d'envergure. La première opération, intitulée de manière habile « Mesdames franchissez la barrière », a rencontré un vif engouement au sein de certains districts de football. En effet, des réunions ont été organisées pour définir les différents modes de contribution, le fonctionnement et l'organisation d'un club mais également pour favoriser des échanges entre participantes aux parcours et vécus différents. Le District Gironde Est s'est particulièrement distingué dans cette opération puisqu'il est lauréat d'une remise de prix visant à récompenser les instances départementales pour leur investissement et la qualité de leur dossier. La deuxième opération est portée par la semaine du football féminin. Des journées portes ouvertes, des rassemblements interclubs ou interdistricts et des rencontres sont organisées sur l'ensemble du territoire afin de rendre plus visible la pratique féminine. Ces opérations réaffirment que les femmes ont un rôle à jouer dans l'organisation du football et dans la pratique.

Le deuxième axe du plan marque la volonté de renforcer les effectifs afin d'augmenter le nombre national de licenciées. L'objectif est d'atteindre 100 000 licenciées (contre 85 000 aujourd'hui). Il s'agit là d'accroître le football de masse, le football des plus jeunes, de créer un vivier qui permettra de sortir le football féminin d'un cercle vicieux. En effet, les compétitions sont difficiles à organiser car il y a trop peu de licenciées pratiquantes réunies dans un même secteur et donc pas assez d'équipes féminines pour constituer un championnat avec suffisamment de rencontres.

L'opération menée depuis deux ans « le football des princesses » vise à la découverte du football auprès plus particulièrement des jeunes filles des établissements scolaires (les garçons y participent également sous forme de pratique mixte). Ces derniers constituent un important vivier de futures licenciées. L'étroite collaboration entre l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P) et la F.F.F a permis d'aboutir à une convention. Cette saison, l'opération a été élargie au collège grâce au partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S). Ce dispositif favorise un changement dans la construction des stéréotypes des enfants à l'école. De plus, l'U.N.S.S qui possède plus de 1.500.000 licenciés dont 40% de féminines est un réservoir profitable pour la F.F.F. Malgré l'ensemble des conventions signées entre le ministère de l'Education Nationale et la F.F.F, les liens et les passerelles entre les structures scolaires et les clubs sportifs sont difficiles à établir. La L.F.A n'a pas de lien avec les établissements scolaires hormis sur l'opération « le football des princesses ». Ceci montre

bien la fragmentation du mouvement sportif qui de surcroît alimente la concurrence entre les deux systèmes associatifs¹². La réflexion menée sur la création d'un pass pour une licence unique entre l'U.N.S.S et la F.F.F peut être une issue positive pour les jeunes filles qui ne seraient pas obligées de choisir entre l'une ou l'autre pratique. La complexité des interactions entre le sport scolaire et sport « civil » s'observe mais la volonté commune de leurs représentants pour renforcer une communauté éducative sportive locale existe¹³. Ainsi l'U.N.S.S et la F.F.F, de part un partenariat sur un projet commun, participent à la formation d'enseignants d'Education Physique et Sportive afin de relancer l'activité football au sein des établissements scolaires¹⁴. Celle-ci avait été mis à l'écart par les enseignants compte tenu de son caractère populaire (entendre ultra pratiquée) et des dérives constatées. Cela reste pourtant une opportunité pour les jeunes filles de découvrir ou d'affirmer leur passion d'un sport qui n'a longtemps été réservé qu'aux garçons. Encore faut-il contourner l'ensemble des problématiques du modèle sportif français et des relations souvent distantes entre le milieu scolaire et fédéral.

La F.F.F, en parallèle de ses actions partenariales, souhaite continuer à développer en interne via les clubs la structuration des équipes de jeunes. Les écoles de football exclusivement féminines (licenciées catégories : U6F à U11F) constituent le deuxième levier d'action, et l'objectif chiffré s'élève à 1000 créations au niveau national. Cette saison, seules 13 écoles de football féminines sont recensées sur toute l'Aquitaine dont 9 écoles sont labélisées F.F.F. L'idée est de décliner le label fédéral au niveau régional avec la mise en place de différents niveaux et ainsi valoriser les clubs qui s'engagent dans le développement de la pratique féminine. Pour cela, les clubs doivent répondre à un cahier des charges précis en matière de féminisation¹⁵. Les deux premières labellisations (ballons de bronze et d'argent) reconnaissent la présence d'un petit effectif de joueuses avec la création ou non d'une équipe associée à un(e) référent(e) du club auprès des instances fédérales et d'un(e) éducateur (trice) titulaire d'un module de formation. Ces labellisations s'exécutent au niveau de la ligue et sont accompagnées d'une dotation en matériel pour les clubs. Le label national F.F.F (ballon d'or) renforce les exigences précédentes avec des dotations plus conséquentes. Ces labels constituent

¹² Source : **Honta Marina**, 2010 *Gouverner le sport action publique et territoires*, PUG, p133

¹³ Source : **Honta Marina**, 2010 *Gouverner le sport action publique et territoires*, PUG, p133

¹⁴ Source : <http://unss.org/blog/lunss-sengage-dans-la-formation-des-enseignants-deps/>

¹⁵ Annexe 19 : Cahier des charges pour la labellisation d'Ecole Féminine de Football

une reconnaissance des instances fédérales envers les clubs qui s'engagent à valoriser le football des jeunes filles ainsi que la place des femmes sur des postes à responsabilités sportives (animation, arbitrage, responsable de projet) et non plus uniquement administratifs. Ceci témoigne d'une certaine « démarche qualité » que les clubs peuvent mettre à profit afin d'étayer leur pouvoir attractif.

Un dernier élément en faveur de la revalorisation du football des jeunes concerne la limitation du nombre de jeunes filles pour évoluer en catégorie supérieure (en senior). Les clubs possédant une équipe senior féminine pratiquent le surclassement des jeunes joueuses à partir d'U16F directement en senior faute d'équipe de catégorie inférieure. Au risque de perdre des licenciées dans les championnats seniors, la Ligue de Football d'Aquitaine a adopté des contraintes règlementaires visant à renforcer la protection des joueuses par l'interdiction du surclassement de joueuses U16F en senior (excepté les joueuses évoluant en une section sportive ou ayant participé la saison précédente à la coupe nationale U15F). Seules les footballeuses de la catégorie U16F issues de section sportive scolaire du 2nd degré, d'un pôle espoir régional ou ayant participé à la coupe nationale U15F seront autorisées à jouer en senior si dans un rayon de 30km de leur domicile elles ne disposent pas d'une section féminine de leur catégorie d'âge. Une limitation de surclassement en senior à 3 joueuses est fixée pour la catégorie U17F. Cependant, si les instances chargées d'organiser la pratique ne proposent pas d'offre de service sportif (compétition, challenge, rencontres, rassemblements...), les pratiquantes ne resteront pas¹⁶. Dans les Districts, les compétitions de jeunes filles (à partir de la catégorie U16F où la mixité est interdite) sont inexistantes. Seuls des championnats U15F et U19F de niveau régional existent avec un nombre d'équipes engagées limité. Les structures qui accueillent des équipes féminines sont trop distantes les unes des autres ce qui rend la pratique de proximité très réduite. L'avenir de la pratique des joueuses est conditionné par leur niveau de jeu et l'accessibilité à la pratique dans les clubs selon leur secteur géographique. Ce qui renforce les inégalités d'accès à la pratique pour les femmes et laisse perdurer une mise en avant d'une pratique exclusivement compétitive.

¹⁶ Source : PV Commission régionale de féminisation saison 2012-2013
http://aquitaine.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2090000/500/130222164042_cr_femi_2013-02-07.pdf/

En s'appuyant sur le plan fédéral de féminisation, la LFA a souhaité renforcer le football des jeunes joueuses en valorisant les clubs qui s'engagent à favoriser le football féminin, à adapter l'offre de pratique proposée et à exploiter le réseau de partenaires. Le renforcement des effectifs du football de masse et sa fidélisation permettront de proposer des compétitions plus attrayantes et d'un meilleur niveau qu'actuellement. A l'échelle locale où se concentre l'essentiel de l'action sportive fédérale, les clubs sportifs sont les véritables acteurs d'un développement de la pratique féminine. L'accueil de ce « nouveau public » suscite chez ces derniers un réel intérêt.

B. Des clubs sportifs enclins à accueillir et renforcer la pratique féminine des jeunes : des enjeux variables

La valorisation des clubs qui souhaitent réellement promouvoir et développer le football féminin au sein de leur structure doit permettre une plus grande acceptation de la place du football féminin. En effet, les instances fédérales privilégient ce mode de soutien plutôt qu'un développement forcé par des contraintes réglementaires. Pour certains clubs, le football féminin apparaît comme une « cause noble à défendre », position qui va dans le sens de la politique nationale sur la parité. Pour d'autres, en répondant ainsi aux sollicitations des instances dirigeantes, cela permet de se donner bonne conscience ou d'engranger des subventions. Bien que l'argument financier reste à relativiser, les avantages réglementaires à retirer ne sont pas à négliger pour les clubs. En effet dans le but d'encourager le développement de la pratique féminine, la création d'équipe dans les catégories de jeunes (U13F et U15F) ou la labellisation (niveau argent) d'une école de football féminine permettra aux clubs de bénéficier d'un joueur (se) muté(e) supplémentaire(s) pour la saison suivante. Mais pour d'autres, il existe un véritable intérêt avec un certain nombre d'enjeux variés. Dans cette visée, ce sont les politiques sportives des clubs qui doivent être davantage tournées vers une pratique pour tous.

En fonction des secteurs géographiques (urbains/ruraux), certains clubs sont plus sensibles que d'autres à attirer et fidéliser des licenciés. Les clubs sportifs situés dans des zones rurales profondes et faiblement peuplées éprouvent des difficultés à pérenniser leur structure. Le fait de pouvoir accueillir un public de nouvelles pratiquantes peut permettre, outre que de donner une fonction de valorisation sociale au football, de renforcer les effectifs et ainsi pérenniser une structure. Sur l'Aquitaine, près de 9 clubs sur 10 possédant déjà une équipe senior féminine seraient favorables au développement du football des jeunes féminines de 12 à 15 ans. Cela leur permettrait de former des joueuses à un projet de jeu sportif et social, et ainsi constituer un

réservoir de joueuses pour alimenter plus facilement leur équipe senior. Les clubs éviteraient de surcroît de perdre les quelques licenciées âgées de 15 ans pour qui l'écart d'âge avec les joueuses les « plus expérimentées » constitue une réelle démotivation.

A l'échelle locale, la concurrence entre les clubs sportifs de différentes disciplines est présente. Quand un club perd un licencié, un autre en gagne. La concurrence s'exerce également entre clubs d'une même activité sur un même territoire¹⁷. Ce phénomène s'observe surtout dans les zones rurales profondes où les bassins de population sont assez faibles et nettement moins dans le paysage urbain où l'offre de pratique est saturée. L'accueil de féminines peut se révéler être une source d'éclairage pour le club. Pour les gestionnaires de clubs tout l'intérêt repose sur la capacité de développer un avantage concurrentiel axé sur une compétence reconnue de leur organisation ou sur un positionnement correspondant à un facteur clé de succès dans leur activité¹⁸. Pour certains clubs qui ne proposent pas une offre de pratique élitiste à leurs membres, l'intérêt serait de se positionner comme structure dominante dans un autre secteur peu ou pas développé par les clubs voisins. Afin d'attirer les joueuses, certains clubs ont opté pour une licence gratuite pour la première saison d'une jeune fille. Un système de parrainage qui pousse à encourager l'accès à la pratique par des réseaux personnels peut être à envisager. Le club est amené à déplacer et à diversifier son cœur de métier¹⁹ face à une concurrence interne au mouvement sportif et au développement d'autres activités de loisirs. Pour les clubs qui ont déjà une section féminine, il s'agit d'analyser la chaîne de valeur qui structure l'activité de leur organisation afin d'optimiser la qualité des services proposés²⁰. Le club de l'ES Blanquefort, référent en matière de football féminin avec son équipe phare en 2^{ème} Division du niveau national a obtenu en 2013 le label de son école de football qui reconnaît son investissement en faveur des jeunes filles par la qualité de l'encadrement, la sensibilisation à l'arbitrage et la présence d'équipes féminines engagées en critérium départemental dans le District de football de Bordeaux. De plus, le site internet du club de football affiche clairement une forme de parité en termes de lisibilité sur l'offre de pratique qu'il propose à ses membres.

¹⁷ Source : **Alain Loret**, 2004, *Concevoir le sport pour un nouveau siècle*, PUS p 116

¹⁸ Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football

¹⁹ Source : **Catherine Fabre**, 2013, Cours de Marketing des services sportifs

²⁰ Source : **Catherine Fabre**, 2013, Cours de Marketing des services sportifs

Les clubs qui souhaitent s'engager en faveur du football féminin peuvent également servir les intérêts des collectivités territoriales et ainsi en obtenir leur soutien. Le club peut bénéficier de subventions de fonctionnement supplémentaires auprès des pouvoirs publics locaux. Il participe en ce sens au dynamisme sportif territorial, à la mise en valeur et au pouvoir d'attractivité d'une ou plusieurs collectivités territoriales (dans le cas d'un regroupement intercommunal). De nombreuses collectivités sont sensibles aux projets destinés à un public cible prioritaire des politiques sportives territoriales. Les clubs de football exclusivement féminins ou qui développent une section féminine voient l'intérêt des collectivités grandir à leurs égards. En effet, l'image portée par le football féminin est nettement meilleure que celle du football masculin²¹ et certaines collectivités souhaitent se démarquer de ses voisines. Des subventions sont versées à des clubs pour leurs équipes féminines. Cependant, elles restent malgré tout très inférieures aux sommes allouées au football masculin pour un niveau de pratique égal²². Un contraste saisissant se révèle entre les objectifs des politiques sportives locales visant à favoriser un sport pour tous et en luttant contre les inégalités des conditions d'accès à la pratique. Les femmes sont directement visées par ces politiques dans le sens où elles restent parfois victimes d'un système sportif stéréotypé par le genre. De plus, parfois elles cumulent les difficultés en souhaitant pratiquer dans des zones rurales peu peuplées et insuffisamment fournies en installations et structures sportives. Dans les zones urbaines, l'offre de pratique des clubs tend à saturation car les équipements sportifs sont surexploités sur des créneaux prisés par le secteur associatif.

Les investisseurs et partenaires privés se multiplient également grâce à la légitimité apportée par le soutien des pouvoirs publics. L'image véhiculée et les valeurs que défend le football féminin séduit. La spectacularisation de l'activité et la qualité du jeu qui tendent à croître (à travers un jeu fluide et plaisant à voir), sont autant d'éléments qui développent une image positive du football féminin portée par les clubs.

Pour les clubs sportifs qui souhaitent réellement engager une politique sportive ouverte aux féminines ou poursuivre un projet déjà fondé, le passage de la volonté à l'engagement est

²¹ Source : **Frédéric Bocquet et Elena Anta Prieto** LH2 sport, 2010, étude sur l'image du football féminin en France

²² Annexe 20 : Aide aux clubs de football de Gironde

parfois complexe. Les clubs qui n'ont pas d'équipe senior féminine seraient favorables à 76% au développement dans leur club du football féminin chez les 12-15 ans mais parmi ces clubs favorables, 20% n'ont pas l'intention d'être un club support pour les équipes de l'école de football. Le développement ne peut se faire que progressivement car certaines structures rencontrent des difficultés organisationnelles déjà fortes. De plus, la volonté des clubs dépend fortement des dirigeants impliqués et parfois des membres élus du bureau directeur. Le manque de stabilité dans certaines structures ne favorise pas l'émergence de nouveaux projets.

Il existe un lien fort pour le développement entre la présence de femmes au sein de l'équipe technique d'animation et la volonté des clubs à être un club support d'équipes féminines chez les plus jeunes. Les clubs qui possèdent des éducatrices de football dans leur encadrement sont favorables à 75% à accueillir des joueuses pour former une ou plusieurs équipes féminines ce qui montre bien que le développement de la pratique féminine chez les jeunes passera très certainement par la présence croissante des femmes sur des postes à responsabilités « techniques » au sein des clubs. Mais au-delà du renforcement des effectifs dans les catégories de jeunes, la question de la fidélisation des licenciées intervient.

C. Des jeunes filles en Ecole de Football : un public à fidéliser

Alors que le nombre de licenciées U6F-U11F (catégorie correspondant à l'Ecole de Football Féminine) ne cesse de croître depuis 10 ans²³, il subsiste un manque de continuité au sein des effectifs fédéraux. En effet, il y a un important renouvellement des effectifs d'une saison à l'autre. Beaucoup de jeunes filles rejoignent les clubs de football et s'en vont très rapidement parfois au bout d'une seule saison sportive. Il y a certes un pouvoir d'attractivité fort de l'activité contrasté par des difficultés à fidéliser ses membres. L'attractivité d'une pratique repose moins sur la nature même de la discipline que sur les services qui lui sont associés (accueil, animation, encadrement...). Il est donc important qu'un club soit en mesure de proposer plus qu'une discipline sportive²⁴.

Dans le cadre de la mixité, pour 10 filles qui essaient le football une seule reste. L'approche du public féminin et des jeunes filles n'est pas adaptée dans la plupart des clubs. Les leviers de motivation sont différents d'un individu et d'un genre à l'autre. L'accueil de la mixité dans les

²³ Annexe 3 : Evolution des licenciées Féminines F.F.F de Football

²⁴Source :http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/equipements/210rapport_territoire.pdf

clubs doit se faire sans contraintes et sans préjugés. Les jeunes filles sont sensibles à l'ambiance et aux regards des autres et, au même titre qu'un garçon le niveau d'intégration est corrélé à son niveau de pratique ce qui rend parfois la cohabitation difficile avec les garçons pour ces jeunes filles. Le plaisir du jeu reste l'élément moteur de la motivation des jeunes filles pratiquantes de 5 à 15 ans. Elles sont 20% à préférer pratiquer le football pour se retrouver entre amies et 27% uniquement pour pratiquer un sport²⁵. En tenant pour motif principal le plaisir du jeu, les pratiquantes recherchent très souvent une activité de loisir. Les jeunes filles préfèrent jouer dans une bonne ambiance et l'aspect de compétition est davantage occulté chez les filles que chez les garçons²⁶. 73% d'entre elles préféreraient une pratique exclusivement féminine pour une meilleure ambiance. Le rapport des motivations s'équilibre davantage pour les jeunes filles qui privilégient une pratique mixte : la raison du niveau de jeu est alors mise en avant car considéré comme meilleur en mixité, et des explications d'ancrage culturel tel que l'habitude de jouer avec des garçons²⁷.

Une des raisons qui expliquent le décalage entre le développement de la pratique féminine entre la France et l'Allemagne, pays frontalier référent en matière de féminisation du football, est marquée par la recherche de performance symptomatique dans l'offre de pratique proposée aux jeunes fillettes dans notre système français. En Allemagne, une jeune fille peu talentueuse est prise en charge dans les clubs. C'est un pays qui a mis l'accent sur le lien et sur l'intégration des familles au sein des clubs²⁸. Les jeunes filles et la gente féminine de manière plus générale possèdent des attentes spécifiques en matière de pratique. La recherche de l'activité ludique liée au bien-être et au domaine récréatif est plus répandue chez les jeunes femmes. Ainsi les clubs devraient privilégier davantage un accueil familial en sortant d'une logique purement compétitive. En proposant une pratique familiale occasionnelle, cela renforcerait l'attachement à un club, les liens familiaux et in fine inciterait les jeunes filles à s'investir dans leur pratique. La présence d'un éducateur attentif, une écoute personnalisée, un environnement sûr sont des éléments déterminants. Pour les plus jeunes pratiquantes, l'image d'une femme au bord des

²⁵ Annexe 5 : Graphiques sur les motivations des jeunes pratiquantes de football licenciées

²⁶ Source : www.acteursdusport.fr/uploads/.../WEB_CHEMIN_4958_1257664783.p.9

²⁷ Annexe 6 : Graphiques sur les motivations des jeunes pratiquantes licenciées de la L.F.A

²⁸ Source : **Audrey Keyzers et Maguy Nestoret Ontanon**, 2012, *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, Le bord de l'eau, p98

terrains rassure et entretient un lien de confiance plus difficile à observer chez les hommes. Cependant, le genre de l'éducateur n'influence pas sur la présence des jeunes filles au football. 80% d'entre elles sont indifférentes au fait d'être entraînées par un homme ou une femme. Les compétences de l'éducateur importent davantage les joueuses soucieuses d'une plus grande écoute.

C'est un point important qui souligne qu'en France, la pratique d'une activité sportive de « loisir » est moins bien perçue qu'en Allemagne. Alors que la pratique du sport de compétition est de moins en moins importante pour les français²⁹, les instances fédérales doivent s'adapter à ces tendances et proposer pour les jeunes filles des programmes moins spécifiques et moins tournés sur la compétition³⁰. Ces derniers doivent prendre en compte une pratique plus conviviale et familiale où la recherche de bien être serait appréciée des participants. Le club doit redevenir un lieu de rencontres, d'échanges et d'apprentissage où la logique de projet primerait sur celle de la compétition. Il est donc préconisé que les clubs et les instances fédérales locales chargées de l'organisation de la pratique, diversifient l'offre de pratique faite aux jeunes filles afin de continuer à les faire pratiquer compte tenu des problématiques précédemment citées. Le football doit progresser en sortant du stéréotype qu'il ne peut être assimilé qu'à une pratique fixe à 11 contre 11 avec des rencontres aller-retour, selon le Directeur Technique National (D.T.N) Monsieur Blaquart³¹. Il existe d'autres formes diversifiées qu'il faut proposer sous peine de laisser voir partir un bon nombre de licenciés vers de la pratique libre « indoor » moins contraignante avec des conditions de jeu très souvent supérieures proposées dans des structures privées. La diversification de la pratique tend à se formaliser pour les écoles de football masculines avec la possibilité pour les clubs de participer à des rencontres de futsal ou de beach soccer comme dans les Landes. Cependant, la diversification rencontre des freins comme la disponibilité des gymnases dont l'occupation par les autres disciplines sportives reste prioritaire (en plus de la saturation des installations). Dans ces conditions, la pratique du futsal pour les féminines sur des périodes hivernales est variable selon les territoires et l'utilisation de leur parc d'équipements.

²⁹ Source : http://www.acteursdusport.fr/uploads/Documents/WEB_CHEMIN_4958_1257664783.pdf/p.9

³⁰ http://www.acteursdusport.fr/uploads/Documents/WEB_CHEMIN_4958_1257664783.pdf

³¹ Source : Mr Blaquart, 2012 Intervention du DTN ,Forum « Football et Femmes »

De part des dispositions géographiques parfois fortement contraignantes notamment dans les zones rurales profondes, les jeunes filles privilégiant une pratique exclusivement féminine se retrouvent contraintes et forcées d'accepter la mixité ou de s'orienter vers d'autres disciplines. Près de 65% des jeunes licenciées U6F à U11F seraient intéressées pour pratiquer un football 100% féminin près de leur domicile (à 20 minutes maximum). En leur proposant une pratique de proximité dans un club support, cela augmenterait les possibilités de créer un championnat féminin (sans forcément de finalités compétitives) plébiscité à plus de 90% par les licenciées U6F-U15F. Certaines joueuses restent encore réticentes pour des raisons multiples liées également au développement de la pratique féminine et à son ancrage culturel dans les clubs locaux. En effet, certaines privilégient un niveau de jeu plus élevé (aspect sportif), d'autres ont des habitudes de jouer en mixité bien ancrées renforcées plus ou moins par l'appartenance au club local, et enfin la distance géographique qui sépare une pratiquante de son lieu de pratique constitue également un frein à l'accessibilité de la pratique sportive.

Le développement du football féminin doit passer par le renforcement et la fidélisation des effectifs du football d'animation. Pour cela, l'ajustement de l'offre de pratique pour répondre plus précisément aux besoins et aux exigences des pratiquantes est nécessaire. Malgré l'ensemble des actions menées, il persiste des freins qui rendent difficile le développement croissant et accepté de la pratique féminine.

II. Le développement de la pratique féminine des jeunes : un processus long et complexe

La pratique du football chez les jeunes filles est en constante progression depuis près de 13 ans. Une progression de l'on pourrait qualifiée de fulgurante puisque lors de la saison 2000-2001 ce sont 7 600 licenciées U6F-U11F recensées au niveau national, pour quasiment 16 000 joueuses actuellement. La L.F.A a enregistré une augmentation de plus de 36% depuis le lancement du plan de féminisation. Cette évolution positive du nombre de licenciées est d'autant plus appréciable que la L.F.A a perdu près de 9% de licenciés³². Cependant la pratique féminine n'est pas un phénomène naturel et des freins culturels, sociaux, politiques, organisationnels persistent et ralentissent ce développement.

³² Annexe 3 : Evolution des licenciées Féminines F.F.F de Football

A. L'émergence de la pratique féminine fédérale : une lente ascension dans un sport encore largement genré

Pour bien se rendre compte que l'acceptation des femmes dans le paysage footballistique français est encore loin d'être établie, il suffit de se reporter aux récentes déclarations lors d'un débat radiophonique du conseiller du Président de l'Olympique Lyonnais, dont l'équipe féminine est double championne d'Europe, une référence en matière de football féminin. Ce dernier a porté des propos machistes et sexistes condamnant les femmes à un simple rôle traditionnel au domicile familial³³. Ces propos ont fait grand bruit dans la sphère footballistique, sportive et politique plus généralement. Les résistances sont ancrées culturellement également au sein même des cellules familiales et l'évolution des mentalités est loin d'être évidente, malgré une prise de conscience du milieu fédéral sur l'importance d'ouvrir la pratique devant les enjeux du football féminin.

L'évolution du football féminin est liée à celle du sport et de la place des femmes dans la société. La naissance du football féminin coïncide avec l'essor des pratiques de plein air et des épreuves d'athlétisme pour les femmes³⁴. En 1917, les femmes pratiquent le football pour la première fois officiellement au sein de l'association Fémina Sport, club omnisport précurseur en matière de pratique sportive féminine. En effet, antérieurement le football et plus généralement l'accessibilité aux pratiques sportives pour les femmes était quasi inexistante. Le premier essor du football féminin correspond donc à la période de la première Guerre Mondiale où les femmes commençaient à acquérir des responsabilités dans l'administration et dans les commerces. Ce mouvement dans l'espace public à l'égard des femmes s'était déclenché afin de palier à une main d'œuvre masculine fortement diminuée par la grande guerre. La pratique du sport n'était toutefois seulement acceptée que dans la mesure où il devait s'agir « d'une pratique temporaire, tolérée car liée à leur mobilisation dans les activités professionnelles qui étaient réservées aux hommes avant le conflit³⁵ ». Mais le football s'accommode mal avec l'idée qu'on se fait de la féminité. C'est une pratique sportive très marquée par le sexe, un signe

³³Source : <http://www.lefigaro.fr/football/2013/03/26/02003-20130326ARTSPO00383-lacombe-et-les-casseroles.php>

³⁴Source : **Audrey Keysers et Maguy Nestoret Ontanon**, 2012, *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, Le bord de l'eau,, p43

³⁵ Source : **Xavier Breuil**, 2011, *Football Féminin en Europe*, Nouveau Monde Editions, Paris, p.40

fort de virilité qui fait rapidement le jeu des critiques. On retrouve encore la peur de masculinisation des femmes. Cependant, le football féminin gagne rapidement l'ensemble du territoire s'implantant d'autant plus facilement dans les régions où la pratique masculine est particulièrement développée mais elle demeure toutefois un monde à part. L'implantation du football féminin est un assez fidèle reflet de l'implantation du football masculin. Les femmes et notamment les jeunes filles ont pu bénéficier des infrastructures créées à l'époque pour la pratique d'activités sportives. Au début des années 60, dans les écoles où la mixité commençait à apparaître, garçons et filles jouaient au football sans distinction ni séparation.

Sport roi, sport populaire le football contemporain est imprégné de son histoire qui renforce les représentations stéréotypées des joueuses. La courbe ascendante des effectifs féminins semble pourtant témoigner d'un changement de dynamique. La légitimité féminine est donc encore à construire dans les activités sportives édifiées pour la plupart, dans l'histoire des rôles sociaux masculins. La construction d'un espace féminin indiquerait qu'il n'existe pas qu'une alternative dans la manière d'envisager le football. Le football des femmes est sur certains aspects calqué sur le modèle masculin³⁶, qui peut être transformé mais aussi il procède d'une nouvelle matrice culturelle. L'émergence d'une culture sportive féminine est possible selon Becker dans le sens où elle est le produit d'interactions sociales³⁷. Le dynamisme via toutes les actions en faveur du football féminin peut produire à terme une acceptation de cette nouvelle culture intégrée dans cet espace sportif. En effet, la féminisation c'est aussi « mais surtout » la valorisation de la place des femmes dans le football. Des tables rondes sont organisées dans les instances de proximité pour discuter, échanger et approfondir les réflexions sur les possibilités de faire participer et d'intégrer davantage les femmes dans les processus organisationnels et décisionnels.

Devant une réalité sportive affirmée par l'afflux massif de pratiquantes et la peur de voir s'ériger une organisation autonome, la Fédération Française de Football a reconnu la pratique féminine dans ses rangs. Il s'agit à l'époque d'une intégration partielle puisque une commission

³⁶Source : **Laurence Prudhomme-Poncet**, 2003, *Mixité et non-mixité : l'exemple du football féminin*, CLIO. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], mis en ligne le 04 décembre 2006, consulté le 10 juillet 2013

³⁷Source : **Marie-Stéphanie Nneme Abouna et Philippe Lacombe**, 2008, *La construction de l'espace du football au féminin : un processus de construction du genre ?*, Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], Consulté le 10 juillet 2013

centrale féminine était chargée d'organiser la pratique. Dès lors, il y a eu une prise en compte des spécificités du public féminin avec une adaptation des règles et un statut fédéral féminin dès 1972. A l'époque, toute pratique en mixité était interdite dans les règlements fédéraux. L'ensemble des dispositions réglementaires prises a eu pour but de préserver la santé des joueuses et de les éloigner du football masculin. Depuis, la mixité est praticable jusqu'à 15 ans et même encouragée par les instances fédérales pour les clubs qui ne pourraient pas créer de section féminine.

Au sein même des clubs, les équipes masculines voient d'un mauvais œil les équipes féminines et les ambitions de ces dernières sont le plus souvent considérées comme secondaires. Le Football féminin et le football masculin fonctionnent fréquemment en deux sections bien distinctes et cohabitent difficilement dans une même structure comme en atteste l'interruption d'un match de féminines par des équipes masculines en championnat fédéral³⁸ dans la région Parisienne. C'est le cas également à l'ES Blanquefort, club phare du secteur girondin (avec une équipe féminine en D2) où les relations entre les deux sections sont difficiles. Cette situation de concurrence génère des conflits qui conduisent même quelquefois les sections féminines à disparaître ou à s'autonomiser comme le club de l'ASJ Soyaux situé en Charente Maritime, club exclusivement féminin depuis 40 ans. La section féminine du club d'origine a été supprimée suite à l'obtention de bons résultats obtenus qui faisaient de l'ombre aux équipes masculines.

Les réticences familiales constituent également un frein au développement de la pratique féminine. Des familles sont peu favorables aux choix des activités sportives non conformes. Les pratiques sportives subissent des représentations sexuées liées à une gestuelle corporelle. En effet, un mouvement de danse reflétera naturellement de l'élégance ainsi qu'un aspect gracieux et esthétique renforçant la féminité, contrairement à un « vulgaire coup de pied dans un ballon » synonyme de puissance et de force. Selon Bourdieu (1980) et Guillaumin (1992), « le rôle central du corps dans la construction du genre incite ainsi certains parents à privilégier des pratiques physiques et sportives très sexuées »³⁹. On assiste à un rejet des pratiques jugées

³⁸Source : **Audrey Keyzers et Maguy Nestoret Ontanon**, 2012, *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, Le bord de l'eau,, p.32

³⁹ Source : <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/menesson.pdf/p.3>

non conformes. De plus, des résistances culturelles religieuses ne favorisent pas la pratique féminine. Certaines familles pratiquantes d'une religion refusent que leurs membres féminins s'adonnent à la pratique du football. Le témoignage d'un dirigeant de l'US Lormont, club de la banlieue bordelaise, rapporte que des jeunes filles souhaiteraient s'inscrire pour jouer ensemble au football mais elles sont empêchées par des réticences familiales et religieuses. Ainsi ce club n'enregistre aucune licenciée⁴⁰ et les jeunes filles intéressées sont obligées de trouver un club plus loin faute d'être mal vue dans l'espace public environnant.

Malgré le fait qu'aujourd'hui, les femmes soient considérées dans les rapports moraux de la société comme égales à l'homme, il continue d'exister un décalage avec la réalité sportive. Les préjugés dans la société sont tenaces sur la pratique féminine même s'ils ont tendance à s'euphémiser avec l'évolution des mœurs. Malgré la reconnaissance tardive mais progressive des institutions gouvernementales et fédérales, des résistances actuelles d'ordre culturel et organisationnel au niveau fédéral traduisent des difficultés à apporter de la continuité et une uniformisation des actions engagées en faveur du football féminin. L'image des femmes reste le plus grand obstacle au développement de la pratique féminine du football.

B. Une reconnaissance progressive des instances fédérales : la politique sportive féminine difficile à décliner jusqu'au niveau local

Longtemps rejetées des institutions fédérales, ce n'est qu'en 1970 que la F.F.F a reconnu la place des femmes au sein de leur mouvement. Afin de redynamiser sa politique sportive féminine, la F.F.F possède deux leviers principaux. L'ensemble des opérations menées par la fédération va contribuer à accélérer le processus de féminisation. En 2009, une commission fédérale de féminisation chargée du développement de la pratique est instaurée. Alors que la progression des effectifs commençait à s'essouffler malgré une promotion croissante pour le football féminin, la F.F.F s'est positionnée sur deux axes de développement en matière de féminisation. Il s'agit de revaloriser la place des femmes dans le football comme une plus large accessibilité à des postes à responsabilités. L'enjeu est aussi de fidéliser les joueuses par une plus grande souplesse d'accès à la pratique. En 2012, le lancement du plan de féminisation est opéré après un audit effectué sur le plan national. Ce plan décliné au niveau régional et local inscrit parfaitement les instances fédérales dans la mouvance d'une féminisation en plein essor

⁴⁰ Source : Mémoire Master 1 : monographie du club de football de l'US Lormont

et est soutenu par l'instance internationale majeure du football la F.I.F.A et par les hautes autorités gouvernementales. En effet, la convention Égalité 2013 du ministère du Droit des femmes à laquelle a participé la F.F.F est un fondement d'une nouvelle façon de regarder le football féminin et d'envisager l'accès des femmes dans tous les secteurs: pratique, arbitrage, formation, instances. Ces partenariats renforcent la légitimité des actions de la fédération puisqu'elles apparaissent en cohérence avec des objectifs des missions interministérielles.

L'image de l'équipe de France féminine est également un vecteur majeur de la féminisation du football car les récentes performances de l'équipe nationale sur des compétitions internationales ont marqué le football et la société sportive française. Les jeunes joueuses s'identifient très souvent aux sportifs médiatisés. L'intégration du football féminin sera complètement réussie lorsque les pratiquants porteront les maillots de l'équipe nationale floqués au nom de ses joueuses souligne la Présidente de la commission fédérale de féminisation. Les médias commencent à s'intéresser au football féminin avec une représentation de l'ordre de 7%. Le marketing de la F.F.F concernant l'image de l'équipe nationale féminine s'est orienté autour de 4 valeurs : l'effort, la solidarité, le jeu et le fair-play. Ces grands axes de communication, autour de valeurs fortes et identifiées comme référents, sont porteurs pour des partenaires privés soucieux d'une recherche de notoriété, d'une proximité avec leur client potentiel et d'une démarcation vis-à-vis des autres partenaires.

L'implication de la FFF en faveur du football féminin s'évalue à travers les moyens attribués à son développement. Sur les 200 Millions d'euros de budget fédéral, la contribution au football féminin est de 10 millions d'euros environ⁴¹ soit 5% qui correspondent à la représentation des femmes dans le milieu du football. Au niveau régional, la LFA a accordé une subvention de 30 000€ pour la saison 2012-2013 en faveur des actions fédérales engagées pour la féminisation⁴² sur le territoire aquitain pour un budget total de plus de 3 millions d'euros⁴³. Cela concerne l'organisation, la logistique des manifestations ou des rassemblements organisés par la ligue. Le poids économique du football féminin sera plus important quand sa

⁴¹ Source : Intervention de la Coordinatrice de la promotion et de la communication du plan fédéral de féminisation, Mme Bougeard Tournon, Forum « Football et femmes », 2012, Economie

⁴² Annexe PV http://aquitaine.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2040000/0/120906090410_bureau_2012-07-31.pdf

⁴³ Annexe 21 : Tableau comparatif des Ligues Régionales de Football

représentation sera plus grande selon le cercle vicieux. Des moyens ont été consentis pour atteindre les objectifs mais encore faut-il que leur suffisance ait été bien évaluée.

Le questionnement de la féminisation du football est loin d'être stable et figé. A l'inverse d'un processus clos ou achevé, l'emploi de l'expression « dynamique », montre son caractère transitoire et changeant aussi bien dans le temps que dans l'espace. Noël le Graet actuel Président de la FFF a fait du développement du football féminin un des axes forts de sa mandature. Les orientations des politiques sportives fédérales perdurent tant que les dirigeants élus sont en place. Le traitement du football féminin à la Fédération est encore instable et insuffisant comme le précise Elizabeth Bougeard-Tournon, chargée du développement du football féminin depuis 13 ans à la F.F.F. Il passe de main en main et certains dirigeants et cadres techniques s'expriment ainsi : « C'est bien ! Mais ça me fait chier de m'en occuper »⁴⁴. La Ligue de Football d'Aquitaine, instance régionale fédérale a créé en 2012 une commission régionale de féminisation. Celle-ci a pour but de veiller sur l'application du plan fédéral de féminisation. La commission s'engage à aider les districts dans la réalisation des actions de proximité. En effet, ces opérations élaborées à l'échelle nationale sont réalisées au sein des districts et des clubs de football afin d'avoir un maillage plus fin du territoire. Des réunions de commissions régionales de féminisation sont organisées et un représentant des Districts rapporte les problématiques rencontrées et l'avancée des projets.

Les districts de football sont chargés d'organiser et de promouvoir la pratique à l'échelle de leur territoire. Ces instances déconcentrées du football fonctionnent sous une certaine autonomie et sous l'égide de dirigeants élus. La motivation des dirigeants marque l'impulsion d'actions engagées. En fonction des districts, le dynamisme de féminisation fluctue. On recense donc un éparpillement des actions menées par les Districts de football de la Ligue d'Aquitaine. L'efficacité de leurs actions dépend de la qualité et de la fréquence de leur renouvellement mais également des moyens concédés pour les réaliser. Les C.D.F.A sont chargés de développer et promouvoir le football d'animation cependant, leur champ d'intervention et l'étendue de leurs missions sont variables d'un district à l'autre. En effet, dans le District des Pyrénées Atlantiques, les missions du C.D.F.A concernent l'organisation du football d'animation et le développement du football féminin dans sa globalité. Cependant, il développe uniquement la

⁴⁴ Source : **Audrey Keyzers et Maguy Nestoret Ontanon**, 2012, *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, Le bord de l'eau, p.94

partie « technique » liée à la pratique et laisse la partie communication à un agent du District missionné. Il met en place des actions en collaboration avec la commission féminine du district composée d'éducateurs des clubs et qui se regroupent à raison de 3 fois par saison. Des rassemblements ponctuels sont programmés pour réunir les licenciées d'un secteur et les faire évoluer ensemble autour d'ateliers ludiques et de rencontres dans un souci de convivialité. La première journée d'accueil pour les licenciées U6F à U15F a été organisée par le District, et les joueuses ont répondu présentes en nombre synonyme de réussite. Pour les seniors féminines, le futsal est proposé afin de découvrir une autre forme de pratique très appréciée de leurs homologues masculins. Enfin un challenge interdépartemental sur les catégories U12F-U13F et U14F à U16F a été mis en place à l'initiative des responsables techniques locaux des Districts des Landes et des Pyrénées Atlantiques pour découvrir le football entre filles. Ces actions visent à renforcer la découverte d'un football exclusivement féminin

Certains CDFA s'occupent uniquement du football d'animation tandis que d'autres ont des missions plus élargies sur d'autres domaines d'intervention comme les détections et sélections départementales. Ces disparités dans les missions des acteurs fédéraux ne favorisent pas une bonne harmonisation des opérations⁴⁵. Certes, les Districts bien que favorables à toutes ces actions en faveur de la gente féminine, ces dernières restent une charge de travail supplémentaire pour les C.D.F.A. En effet, ces derniers priorisent leurs missions d'où un décalage de dynamisme d'un District à l'autre. Les Districts font remonter à la ligue le manque de moyens pour apporter aux clubs une sensibilisation au plan de féminisation et les aider dans leurs démarches administratives et sportives. Cet engagement doit se retranscrire dans les conventions d'objectifs signés entre la LFA et les districts. Chaque action menée par les Districts nécessite des moyens financiers et humains et l'aide des clubs dans la mise à disposition d'installations sportives. Les districts se sont tournés vers l'intercommunalité pour souligner les difficultés d'accessibilité à la pratique dans les clubs pour les jeunes filles⁴⁶ et ainsi demander une aide car les transports publics sont très souvent insuffisants pour palier à l'indisponibilité des parents. Les politiques sectorielles verticales montrent une certaine inefficacité et il convient de croiser les politiques sportives, de transport, de la ville, de

⁴⁵ Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football

⁴⁶ http://aquitaine.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2090000/500/130222164042_cr_femi_2013-02-07.pdf

l'aménagement du territoire, de l'emploi⁴⁷ afin que l'action sportive proposée localement soit de qualité.

Ce mode d'organisation complexe (entre autonomie et contraintes fédérales) et des directives à caractère plutôt incitatif en manque d'objectifs chiffrés rendent la mise en application des opérations fédérales dépendantes de l'activité et de la volonté des districts et de leurs représentants. En effet, les directives nationales relayées par les ligues régionales contrastent avec la détermination des dirigeants, les moyens attribués et disponibles des districts et des clubs qui fluctuent selon les territoires. Toujours en quête de ressources supplémentaires face à la pérennisation et au développement de leurs structures, les clubs sportifs sont attirés par le fait de diversifier leur offre mais limités par des contraintes déjà fortement existantes.

C. Des clubs sportifs soumis à des difficultés supplémentaires pour faire face à des projets sportifs féminins

Les difficultés rencontrées dans le secteur associatif sportif poussent les clubs à réfléchir à de nouvelles stratégies de développement. Ils sont les porteurs du projet fédéral mais disposent de moyens limités pour exploiter toutes les opérations. De nombreux clubs ont des difficultés à s'auto-organiser.

Le bénévolat première ressource « active » des clubs s'essouffle malgré un nombre de dirigeants licenciés en légère augmentation. Il s'agit pour les clubs de trouver des bénévoles disponibles et compétents. L'engagement et l'investissement des bénévoles restent parfois très restreints et d'une fiabilité variable en terme de longévité. Les individus concèdent de moins en moins à investir un temps personnel pour le compte d'une association. Le renouvellement poussif des dirigeants sportifs inquiètent le secteur fédéral⁴⁸. Les responsabilités engagées sont lourdes à assumer et les exigences fédérales relèvent de plus en plus de compétences professionnelles. Lorsque la professionnalisation existe dans certains clubs, la cohabitation entre les salariés et dirigeants bénévoles est parfois compliquée. L'équilibre de l'organisation

⁴⁷ Source : Mr Jan, 2012, Cours de Finances Publiques

⁴⁸ Source : Marina Honta Cours de Management des associations sportives, 2012, Le secteur sportif associatif en France

repose sur un partage des tâches selon les compétences des individus⁴⁹. Cependant, dans de nombreux clubs les bénévoles occupent différentes tâches car le travail est conséquent. Plus généralement, le problème posé par la multi-activité fait apparaître un gommage des spécificités et diminue la compétence⁵⁰. Longtemps restreintes à un rôle « administratif », les femmes accusent le coup et celles désirant s'investir sont confrontées à des réticences culturelles. Pourtant, la vision des femmes dans un sport à forte connotation masculine peut servir à développer de nouvelles stratégies de développement grâce à une approche moins conflictuelle et une meilleure écoute. L'avenir et la pérennisation d'un certain nombre d'actions passent par la prise de pouvoir des femmes, concède le Conseiller Technique Départemental de l'Artois⁵¹. La possibilité d'introduire les femmes sur des postes à responsabilités et dans l'encadrement des clubs peut leur permettre d'accroître les ressources humaines primordiales au bon fonctionnement de l'organisation d'un club.

Une autre difficulté majeure souvent constatée dans les clubs est le manque d'éducateurs au sein des équipes d'encadrement ce qui renforce la fragilité du bénévolat. La situation d'un club en secteur urbain est différente de celle d'un club situé en zone rurale. L'identité culturelle d'appartenance au club est généralement plus forte pour une structure située en ruralité. En ville, le recrutement et la consommation des joueurs font que le bénévolat s'étiolé plus facilement. Il est de plus en plus difficile de trouver des éducateurs qui partagent une vocation et la volonté de transmettre des savoir être et savoir faire. L'attitude consumériste et l'exigence d'un service de qualité des nouveaux adhérents freinent la volonté d'engagement de certains éducateurs. De nombreux clubs, déjà fragilisés par des ressources humaines diminuées, préfèrent refuser de développer un football exclusivement féminin avec la création de nouvelles équipes. Ces clubs souhaitent conserver une pratique en mixité sans se soucier de la volonté de leurs pratiquantes.

La lourdeur administrative et les contraintes règlementaires renforcées par le secteur fédéral plongent les clubs dans des difficultés profondes. Certaines mesures tarifaires

⁴⁹ Source : Marina Honta Cours de Management des associations sportives, 2012, Le secteur sportif associatif en France

⁵⁰Source : <http://www.2rfc.org/uploads/1191/la-question-du-benevolat-dans-le-foot-amateur>

⁵¹ Source : <http://www.2rfc.org/uploads/1191/la-question-du-benevolat-dans-le-foot-amateur>

appliquées pour des sanctions disciplinaires ajoutées à l'augmentation des contraintes réglementaires affaiblissent les clubs. Ces derniers se sentent surchargés administrativement par l'informatisation des données. L'ensemble des demandes se traite informatiquement, ce qui demande aux bénévoles à la fois des compétences spécifiques et une grande disponibilité pour répondre aux nombreuses sollicitations et ce malgré les formations (sur les logiciels utilisés) dispensées par les instances fédérales.

La question des infrastructures sportives reste complexe car d'un territoire à l'autre les problématiques et la logique territoriale de l'action sportive ne sont pas identiques. En zone urbaine, l'occupation des installations sportives est largement saturée par une offre de pratique très fournie par les structures locales (associations et scolaires)⁵². Beaucoup d'associations utilisent les équipements municipaux qui ne sont bien souvent pas réservés à un seul club local. De plus, les créneaux horaires demandés correspondent à ceux empruntés par le mouvement associatif sportif. Les clubs s'organisent déjà difficilement en interne pour concéder des créneaux horaires à ses différentes équipes. Pour certains clubs, il est donc difficile d'imaginer la création de section féminine qui nécessitera des créneaux supplémentaires. Au niveau rural, la problématique des créneaux se posent moins, cependant la mise à disposition de vestiaires pour une ou quelques joueuses est souvent contraignante pour les clubs qui ne possèdent pas des locaux en nombre suffisant.

La conquête d'un nouveau public n'est pas la priorité de ces clubs souvent situés en zone rurale profonde qui éprouvent déjà des difficultés pour constituer parfois une seule équipe de joueurs. En effet, il semble compliquer de demander à un club de monter une équipe féminine si déjà il lui est difficile de rassembler assez de jeunes pour composer une ou plusieurs équipes en compétition. D'autre part, certains clubs préfèrent structurer leur école de football avant d'accueillir des équipes de féminines. La mixité est alors acceptée sans qu'un accueil spécifique soit fait auprès de ces joueuses.

Les aides financières des collectivités locales sont très souvent plafonnées ces dernières années et les ressources des clubs proviennent de plus en plus de fonds privés issus du sponsoring et

⁵² Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football

des recettes des manifestations sportives⁵³. La santé financière des clubs ne favorise pas l'accueil de nouveaux projets malgré l'ensemble des dispositifs d'aide en faveur du développement de la pratique sportive féminine. La F.F.F par l'intermédiaire du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A)⁵⁴ permet aux clubs et aux collectivités territoriales locales de bénéficier d'une aide concernant les transports pour l'achat d'un minibus, les équipements sportifs comme des terrains synthétiques ou visant la pérennisation des emplois dans une structure. Elle est attribuée prioritairement aux projets en faveur de la féminisation du football sur la remise d'un dossier avec l'accord d'une commission délibérante. Peu de clubs entament ces démarches administratives faute de personnes compétentes et disponibles pour réaliser ces dossiers de subventionnement, qui plus est sans aucune certitude d'attribution.

L'aide et le soutien envers leurs clubs sont l'une des obligations des Districts et de la L.F.A. Dans une perspective de mutualisation des ressources afin de dynamiser la création d'équipes féminines de secteur, l'aide au rapprochement entre clubs est un levier de développement. La grande majorité des clubs intéressés par le développement du football féminin chez les jeunes ou en école de football sollicitent les instances pour cette aide⁵⁵. Les démarches de regroupement entre plusieurs clubs sont rendues compliquées par l'ensemble des contraintes récurrentes des clubs précisées précédemment, mais également par des réticences culturelles d'ordre identitaire et territorial. Ces mêmes freins sont déjà fortement présents dans le cas de fusion ou d'entente entre clubs.

Beaucoup de clubs souhaiteraient être conseillés dans le montage de projet sportif au féminin, dans la définition des objectifs sportifs d'apprentissage, des conditions d'accueil et des stratégies de développement⁵⁶. En effet, il semble parfois que le contenu des projets ne soit pas correctement maîtrisé et que son application soit rendue difficile par un décalage entre des objectifs définis et les moyens pour les réaliser. Les compétences et la disponibilité des bénévoles en terme de management sont souvent insuffisantes. L'accueil du public féminin

⁵³ Source : **Marina Honta**, Cours de Management des associations sportives, 2012, Le secteur sportif associatif en France

⁵⁴Source :<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250264219031&cid=1250264215310&np=ex3403989>

⁵⁵ Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football

⁵⁶ Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football

nécessite une connaissance approfondie des caractéristiques des pratiquantes. La mixité doit être favorisée quand une pratique exclusivement féminine n'est pas possible. Une sensibilisation doit être faite sur la présence des féminines dans un club⁵⁷. La communication des clubs est souvent perçue comme défailante faute de moyens. L'utilisation d'un site internet et du mailing, un affichage lisible et visible sur le territoire sont entre autres des supports de communication utiles à la promotion du football féminin dans les clubs. Une communication relayée sur le site internet des instances fédérales de proximité donnerait un éclairage sur le club et les actions qu'il a entreprises.

Le développement du football chez les jeunes filles tient à de multiples facteurs qui peuvent accélérer ou ralentir le processus. Des problématiques resteront difficiles à contourner car rattachées à l'évolution des mœurs dans la société et à des idées reçues profondément ancrées. Des difficultés d'ordre organisationnel persisteront sur les territoires les plus isolés et les plus démunis devant l'avènement de nouveaux projets. L'ensemble des actions de proximité permettra d'ouvrir et de faire accepter plus facilement la pratique féminine, à condition qu'elles soient moins dispersées et mieux coordonnées à l'échelle régionale par des directives harmonisées pour l'ensemble des Districts. Il reste donc à mener des pistes de réflexion et des stratégies à déterminer pour renforcer la féminisation sur le territoire Aquitain.

III. Des perspectives à construire pour une féminisation accrue du football régional

Les volontés des différents acteurs sont bien présentes et les plans d'actions déjà entrepris. Au-delà des freins et contraintes de développement, de nouvelles stratégies doivent être explorées. L'essor du football féminin régional en dépend. Le lien entre les actions de féminisation doit être mieux suivi. Le territoire de l'action sportive à privilégier se situe à l'échelle locale ; il faut donc impliquer l'ensemble des acteurs locaux chargés d'organiser la pratique sportive et remobiliser les différents partenaires qui peuvent soutenir ces actions.

A. Une féminisation réussie : La ligue du Nord de Football : un exemple à suivre ?

⁵⁷ Annexe 18 : Fiche pratique de la LFA sur l'accueil du public féminin

La Ligue du Nord Pas de Calais ne recense pas moins de 4 200 licenciées (dont plus de 2 100 pratiquantes⁵⁸) qui en font la troisième ligue régionale de football féminin derrière la ligue d'Ile de France et celle du Rhône Alpes. Renforcées par ses 2 100 dirigeantes et 10 arbitres, la Ligue du Nord Pas de Calais arrive à impliquer les femmes autour des stades et dans des fonctions au sein des clubs. La Ligue possède un pôle espoir féminin, structure de haut niveau sportif pour les filles ce qui participe à la bonne représentation de ses clubs dans les compétitions féminines nationales. En effet, elle compte deux clubs en 1^{ère} Division (dans le même District de l'Artois), trois clubs en 2^{nde} Division et deux en championnat U19F National⁵⁹.

La Ligue du Nord Pas de Calais a consacré de nombreux moyens pour tirer une élite régionale du football de masse présente dans les Districts de proximité. L'ensemble des acteurs des territoires participe au mouvement de féminisation en cours de par leur investissement respectif, une coordination solide et une bonne cohérence de l'ensemble des projets. La multiplication des moyens utilisés participent à cette stratégie de développement territoriale afin de rendre la pratique ouverte et accessible à tous en réduisant les inégalités longtemps constatées.

La Ligue a souhaité investir le secteur scolaire afin de se rapprocher des établissements pour promouvoir et réaffirmer les valeurs sociales et éducatives du football. L'opération « car d'animation » organisée et mise en place sur le temps scolaire par la Ligue du Nord Pas de Calais est à destination des écoles élémentaires du territoire régional. Elle présente une approche différente du football avec des contenus pédagogiques adaptés et orientés sur le respect des autres et des règles. Le football à l'école est favorisé par des conventions de partenariats⁶⁰ tripartites réalisées entre les représentants départementaux de l'Education Nationale, la Ligue de football du Nord, le comité départemental du Nord de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P), et parfois même les services des sports des collectivités territoriales⁶¹. L'ensemble des acteurs est alors mobilisé afin de parvenir à des

⁵⁸ Annexe 3 : Evolution des licenciées Féminines F.F.F de Football

⁵⁹ Annexe 21 : Tableau comparatif des Ligues Régionales de Football

⁶⁰ Source : http://www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/eps/docs/cv_foot.pdf

⁶¹ Source : http://netia59a.ac-lille.fr/va.anzin/IMG/pdf/USEP_VAA_0910_C3_footcaranim_cadregal_doc1.pdf

objectifs communs en faveur du développement de la pratique sportive pour tous mais propres à chaque structure. Le football scolaire dans cette région est particulièrement développé en dénote ses 63 sections sportives scolaires du premier degré et ses 6 sections du second degré⁶². A titre comparatif, l'Aquitaine ne compte que 34 sections sportives réunies. En ce qui concerne l'opération de la F.F.F menée dans les établissements scolaires « le football des princesses », La Ligue du Nord Pas de Calais compte deux fois plus d'écoles et de classes inscrites en primaire qu'en Aquitaine. La C.A.T.R.F de cette ligue souligne la continuité jusqu'aux seniors des jeunes pratiquantes d'où la nécessité de renforcer le football des jeunes filles. Des cycles de six semaines de jeux d'éveil avec un ballon sont mis en place dans les écoles et les collèges de secteur⁶³. Ces activités sont réalisées durant le temps scolaire et peuvent être poursuivies dans le cadre des rencontres de l'U.S.E.P. Au bout de 4 séances à l'école, les jeunes filles ont la possibilité de participer à une séance d'animation dans un club support qui possède un éducateur diplômé. Cette implantation du football à l'école grâce à ses conventions permet de créer une passerelle permettant plus facilement le passage de jeunes scolaires vers de la pratique en club. Le réseau de partenaires a créé un lien qui unit l'ensemble des structures autour d'un projet commun.

En termes de communication, les sites internet de la Ligue et de ses Districts affichent une grande visibilité en faveur du football féminin avec un onglet sélectionnable sur leur page d'accueil. Selon les organisations, des informations sont accessibles sur les structures féminines, l'offre de pratique proposée, des retours communiquent le déroulement des rassemblements festifs et l'ensemble des actions de communication en faveur de la féminisation. La Ligue du Nord accueille des matchs de l'équipe de France féminine et offre des billets à ses licenciées⁶⁴. Le développement du football féminin passe nécessairement d'une part, par la qualité de l'image de l'équipe de France qui est un des leviers forts du développement du football féminin, et d'autre part par la stratégie fédérale de soustraire la contrainte financière pour faciliter l'accès aux rencontres internationales féminines permettant de rendre la pratique plus attrayante.

⁶² Annexe 21 : Tableau comparatif des Ligues Régionales de Football

⁶³Source : <http://www.lavoixdunord.fr/region/laurence-demailly-le-district-artois-est-une-terre-jna32b0n1007369>

⁶⁴ Source : http://flandre.fff.fr/cg/dynamic/list_page.php?ID=17898&NP=2

De plus, des objectifs chiffrés par saison existent sur la féminisation de la pratique et sont rappelées. Ainsi pour la saison 2013-2014, l'objectif est atteindre 12 écoles de football féminines labellisées et la création de challenge U11F et U13F⁶⁵. La commission régionale de féminisation va s'appuyer sur des actions techniques afin de rassembler et promouvoir la pratique des jeunes joueuses. Ainsi la création de rassemblements aux formes variées mais toujours ludiques est proposée tels que des challenges par catégories, des tournois, des journées du football féminin avec différentes animations pour contribuer à renforcer le dynamisme de féminisation. Dans le District de l'Artois, l'offre de pratique est adaptée avec deux niveaux proposés aux clubs. Sur le challenge U11F mis en place la saison précédente, 11 équipes engagées sur 14 existantes. Le niveau 1 favorisant le football à 8 joueuses et le niveau 2 le football à 5 ou 6. Le challenge U13F, nouvelle initiative pour cette saison, propose une alternative à la mixité. Un surclassement (faire monter une joueuse en catégorie supérieure) ou sous classement (descendre une joueuse dans la catégorie inférieure) est possible si le club ne possède pas d'équipe concernée. Le District encourage ses clubs à valoriser leur section féminine en la rendant plus visible. Le championnat U15F, pratique de proximité avec trois phases (herbe, salle, herbe) composée de 12 clubs la saison passée, rencontre un succès auprès des joueuses. Il permet d'anticiper la fin de la mixité (jusqu'en U15F il est possible de jouer dans une équipe masculine) et de communiquer sur une possible pratique féminine orientée vers les seniors au niveau départemental. Le championnat senior à 7 permet de dissocier une pratique de loisir et de compétition avec le même principe de phase (une pratique pour chaque saison de l'année) que pour les jeunes. L'organisation de la pratique fédérale est diversifiée et répond plus précisément aux possibilités des clubs et aux attentes de ce public puisque depuis le lancement du plan fédéral de féminisation, de nombreuses joueuses sont venues renforcer les effectifs et la création de championnats et de challenges permet de fidéliser les pratiquantes. La C.A.T.R.F de la Ligue du Nord qualifie le « District de l'Artois de terre de football féminin »⁶⁶ au regard de l'évolution de ces dernières années.

Afin de pouvoir réaliser l'ensemble des opérations planifiées et permettre ainsi d'avoir une meilleure couverture du territoire et des actions engagées, les instances fédérales (Ligue et

⁶⁵Source :http://artois.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2120000/4000/130709102026_reunion_ff_19_juin_13.pdf

⁶⁶ Source :<http://www.lavoixdunord.fr/region/laurence-demailly-le-district-artois-est-une-terre-jna32b0n1007369>

Districts) ont décidé d'avoir recours à des embauches de personnels. Ainsi, la Ligue a bénéficié de l'aide de 13 postes de service civique pour la promotion du football régionale féminin⁶⁷. Le District Maritime Nord de football a multiplié ses ressources humaines avec le renfort de deux éducateurs dont les missions consistent à assurer un suivi des licenciées, détections/sélections, encadrer les rassemblements mensuels et mettre en place des cycles de football dans les écoles et les collèges afin de créer des centres d'animations féminins. Ces structures sont mises en place en collaboration avec les clubs d'accueil et les séances sont animées par les employés du district ce qui permet de renforcer le lien entre les Districts et les clubs en aidant ces derniers notamment dans l'accueil des féminines. Le District de l'Artois va enregistrer l'arrivée d'un nouvel employé recruté par l'intermédiaire des contrats d'avenir⁶⁸. La F.F.F encourage la professionnalisation du secteur associatif sportif par une convention signée avec le Ministère des Sports. Ces contrats d'avenir sont censés servir de « tremplin » pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes recrutés et renforcer la fonction d'utilité sociale de la F.F.F. Néanmoins, un contraste réside entre les besoins en termes de compétences professionnelles des structures pour se stabiliser et se développer, et les contrats proposés (en direction d'une population ciblée à faible ou sans qualification professionnelle).

La Ligue du Nord Pas de Calais et ses Districts de football se sont dotés de moyens nécessaires pour remplir des objectifs qualitatifs et quantitatifs de leur projet sur le développement de la pratique féminine. Des moyens humains supplémentaires (recrutement externe d'employés), un renforcement de la collaboration entre les différents acteurs territoriaux, une offre diversifiée et innovante de pratique, une cohésion d'ensemble plus affirmée qui explique le rayonnement du football féminin local. Cependant, les territoires présentent des caractéristiques différentes (population, relief, culture, équipements...) et il serait inefficace de transposer les actions d'un modèle à l'autre sans avoir correctement étudié les problématiques qui structurent l'environnement des organisations. Ainsi la Ligue de Football d'Aquitaine et ses partenaires doivent s'orienter sur une harmonisation des objectifs et des moyens nécessaires à la promotion du football féminin.

⁶⁷ Source : <http://www.service-civique.gouv.fr/content/d%C3%A9veloppement-du-football-f%C3%A9minin>

⁶⁸ Source : <http://www.fff.fr/actualites/5443-549379-gros-plan-sur-loperation-1000-emplois-davenir>

B. Le projet régional de football féminin : vers une meilleure articulation de l'action fédérale par les acteurs territoriaux et un réseau de partenaires à mobiliser

Le développement d'une stratégie fédérale doit tenir compte des différents éléments contextuels qui composent l'objectif recherché. D'un point de vue général, les représentants des instances fédérales ressentent des difficultés croissantes à faire partager le message fédéral. Les liens entre les clubs, la Ligue et les Districts tendent à se distendre. Beaucoup de clubs n'entendent pas entreprendre des démarches pour faire avancer la pratique féminine à cause principalement des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour pérenniser leur structure. Ils entendent le message relayé par les instances fédérales mais faute de moyens ils ne peuvent y répondre. La logique descendante de l'information du système d'organisation du système fédéral de football montre ses limites⁶⁹. En effet, les politiques ascendantes et descendantes se nourrissent mutuellement ce qui entraîne la coproduction des politiques sportives par les acteurs nationaux et locaux.

Il est impératif de renforcer la cohésion de l'organisation pyramidale club/district/ligue/fédération afin d'éviter que chaque structure ne conçoive pas son rôle uniquement à son échelle territoriale. Afin de développer la cohésion fédérale, on doit redéfinir le rôle de chaque échelon territorial de façon à favoriser les complémentarités entre chacun pour éviter les doublons et les chevauchements de missions. Pour cela, un découpage des niveaux régionaux, départementaux et locaux et une avancée commune sont préconisés afin d'éviter un manque de réactivité voire d'immobilisme généralisé. Un lien doit exister entre chaque niveau d'organisation de l'action fédérale. Cette mission de coordination doit être assurée afin de permettre d'établir un suivi des actions menées, de faire remonter les difficultés et les freins rencontrés. Les Districts sont chargés d'effectuer ces missions de proximité avec les clubs afin de les aider à réaliser les objectifs fédéraux. Cependant, devant l'ampleur des missions des conseillers techniques, adjoints et C.D.F.A, la mise à disposition de personnels « techniques » pour des actions de développement du football féminin dans les clubs varie d'un District à l'autre. Leur présence permet d'une part de montrer aux clubs la voie à suivre en fédérant les joueuses autour de manifestations festives, et d'autre part d'assurer une transition des organisations par les clubs. Les Districts doivent aller davantage vers les clubs en leur donnant les moyens de réussir leur projet individualisé. La remise du label fédéral couplée de la

⁶⁹ Source : **Dominique Darbon**, Cours Sociologie des organisations, 2013, IEP Bordeaux

dotation fédérale de matériels est un maigre lot de consolation et de valorisation de leur engagement. Une conception territoriale de l'appui aux clubs viserait à « donner aux clubs les moyens de faire » plutôt que de « faire à leur place ». Il s'agirait de donner les moyens aux clubs d'élaborer eux-mêmes leur propre projet sportif territorial (diagnostic, concertation, diversification...) plutôt que d'inscrire les clubs dans une logique de reproduction des « modèles et des projets fédéraux ». La fédération ne peut construire, du niveau national et à la place du club, l'ancrage territorial du club. Celui-ci passe nécessairement par une intervention de proximité, prenant en compte le contexte local, les besoins du territoire, les acteurs en présence et les contraintes spécifiques⁷⁰.

Le mouvement olympique régional et départemental (C.R.O.S et C.D.O.S), autre acteur de l'action sportive, peut apporter une valeur ajoutée au mouvement fédéral. Il a un rôle d'animation, d'échanges et de capitalisation. Son approche transversale peut permettre au mouvement fédéral sportif de récupérer des données sur les contextes territoriaux afin d'affiner la vision globale sur les besoins locaux. Il s'agit de construire une fonction de service pour le mouvement sportif local. Son association avec les instances fédérales du territoire aquitain est faible voire inexistante. Par ailleurs, la transversalité doit être assurée du niveau national au niveau local par la mise en place de jeux d'interactions. Le territoire est un espace privilégié de transversalité, pourtant cette transversalité s'organise difficilement dans le secteur du sport : la compétition sportive tend à induire les clubs sportifs dans une logique de fonctionnement vertical et cloisonné entre disciplines alors que le développement actuel nécessite une structuration du mouvement sportif (olympique et fédéral) à l'échelle des nouveaux territoires (participation aux conseils de développement par exemple).

Dans une perspective de long terme et pas seulement d'un « effet de mode » l'avancée du football féminin doit s'appuyer sur un réseau de partenaires sportifs, sociaux et institutionnels. Une aide financière, notamment dans le cadre de la part territoriale du Centre National de Développement du Sport (C.N.D.S), peut être apportée à des structures ou à des associations mettant en œuvre des projets permettant une féminisation des pratiques sportives et contribuant à une mixité et une parité renforcée. Les projets soutenus dans le cadre de l'objectif de réduction des inégalités d'accès à la pratique doivent avoir pour effet de faire évoluer l'offre de pratique sportive sur le territoire par la mise en place de nouvelles offres de pratiques, plus

⁷⁰Source :http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/equipements/210rapport_territoire.pdf

diversifiées notamment vis-à-vis des publics prioritaires⁷¹. La L.F.A bénéficie de cette aide mais très peu de clubs de football sollicitent le C.N.D.S.

La LFA pourrait bénéficier de l'appui de partenaires privés de communication. Un site internet propose des articles à consulter en ligne sur les actualités du football féminin nationalement et en région. Il constitue des vecteurs de communication à privilégier pour accroître le rayonnement du football féminin. Sur le plan régional, le site Famfoot est un outil utile pour obtenir facilement et rapidement des informations sur l'offre de pratique féminine et les actions menées dans les clubs locaux. Il peut servir de lien entre les potentielles licenciées et les clubs. Des partenariats sont à installer entre ces partenaires qui peuvent aider la Ligue dans sa communication. Ainsi, le site du football amateur en Gironde a signé en juin dernier un partenariat avec la LFA⁷². D'autres partenaires sont à mobiliser pour diffuser un message d'ouverture de la fédération de football et de la société pour plus d'égalité dans les rapports homme/femme. Toutes les associations qui favorisent la pratique sportive féminine devraient être associées dans le projet fédéral de féminisation afin d'apporter toute leur expérience. A l'image des entreprises, des partenaires privés locaux peuvent être intéressés pour s'associer au rayonnement local du football féminin⁷³. A travers des valeurs sportives appréciées remettant au cœur de la pratique sportive le jeu et le savoir être, le football féminin séduit des partenaires privés⁷⁴. Sur le plan local, ces vérifications sont difficiles à apporter compte tenu du contexte économique actuel difficile pour les entreprises.

Les clubs sont parfois démunis devant la lourdeur administrative des dossiers à monter, et désorientés devant de nombreux interlocuteurs institutionnels provoquant un enchevêtrement des dispositifs d'aides. Afin de répondre aux attentes de ses membres, les clubs doivent se projeter sur une dynamique de projet en faveur du football féminin. Une grande concertation par secteur doit permettre d'articuler des projets cohérents et mieux calibrés au territoire concerné.

⁷¹ Source : <http://www.cnds.info/web/Aides-aux-associations/Comment-faire-une-demande-de-subvention>

⁷²Source :http://www.foot33.fr/Partenariat-La-LIGUE-d-AQUITAINE-FOOT33-et-FOOT64-pour-le-meilleur-du-foot-amateur_a2336.html

⁷³ Source : <http://nordpasdecals.fr/fffr/cg/6800/www/feminines/2042468.shtml>

⁷⁴Source :http://www.sportstrategies.com/actualites/sponsoring/237515-les-sponsors-misent-sur-le-foot-feminin?goback=%2Egde_148604_member_59654360#%21

C. La recomposition territoriale : un modèle à définir pour les clubs supports de jeunes

La Ligue tend à percevoir la recomposition territoriale qu'à la seule dimension organisationnelle. Les clubs sportifs doivent composer avec les politiques sportives territoriales et les politiques fédérales. Les clubs ont été amenés à réfléchir sur leurs activités et leurs projets en les adaptant aux besoins locaux. La recomposition territoriale représente un véritable enjeu pour les clubs afin de redéfinir leur rôle et leur utilité dans l'espace public territorial. L'intercommunalité, lorsqu'elle a retenu une compétence étendue, essaie de dépasser la stricte dimension compétitive de la pratique sportive: le club doit être un lieu de vie, de projets, de formation de l'individu. Ils doivent alors retrouver le sens de l'écoute pour mieux s'ouvrir sur les besoins locaux et ainsi participer à l'ancrage territorial. Les dispositifs d'emplois, l'informatisation, et la labellisation signe d'une démarche qualité pour les clubs participent au développement de la vie du territoire.

Le groupement intercommunal permettrait de mutualiser les moyens en faveur de la pratique féminine autour des clubs supports. Ces mutualisations favorisent une nouvelle forme d'organisation locale avec un club support central et des clubs satellites. Les clubs satellites permettent de proposer une pratique de proximité mixte pour les jeunes filles ne désirant pas s'investir sur une pratique exclusivement féminine. Ce type d'organisation paraît davantage conçu pour les territoires ruraux qui constituent 90% du territoire aquitain. Ces espaces correspondent à des bassins de vie relativement faibles, un paysage formé par des lieux de vie végétale « naturelle » et des activités agricoles développées. Avec des territoires parmi les moins densément peuplés de France, l'Aquitaine présente la particularité d'être très étendue. Le regroupement d'organisation n'est pas facile à mettre en place sur l'ensemble du territoire.

La mutualisation des licenciées dans un secteur géographique peut permettre d'impulser une dynamique de développement. Cette concentration des joueuses ne peut se faire sans l'accord des clubs et leur volonté de faire grandir un football pour tous. Malgré l'ensemble des difficultés quotidiennes qu'ils ont à surmonter, une majorité de clubs (63%⁷⁵) est intéressée pour accueillir le football féminin des plus jeunes (en E.F.F). Avant que chaque club désirant créer une équipe voire une section féminine puisse y parvenir, l'étape stratégique intermédiaire semble celle d'un « club support ». C'est un modèle qu'il convient de définir dans toute sa

⁷⁵ Annexe 7 : Graphiques sur la volonté d'investissement des clubs sur le développement du football Féminin dans les catégories de jeunes

dimension. C'est la possibilité d'un club local volontaire dans l'approche féminine du football avec un projet sportif féminin articulé autour d'objectifs ciblés visant un apprentissage éducatif et sportif. Ce projet doit être ajusté aux moyens disponibles aux ressources humaines internes, aux ressources matérielles et bénéficier de l'appui et du soutien financier d'autres partenaires institutionnels. En effet, il faut un certain nombre d'éléments de pré-requis afin de voir un projet pérenne naître.

Tout d'abord, une réflexion collective rassemblant les différents acteurs citoyens locaux doit permettre de mettre en place un modèle qui réponde aux attentes des besoins territoriaux. Produites sous la forme d'une « démocratie participative », ces réflexions aboutissent à des décisions portant sur des questions liées au développement de la pratique du football féminin en tenant compte des enjeux territoriaux. Elus et représentants des services des sports de la collectivité territoriale, Présidents de club, éducateurs, parents de joueuses, C.D.F.A doivent être impliqués et associés dans l'élaboration de ce modèle de « club support ». Des réunions de secteur permettront de dégager des pistes des axes de développement en fonction des possibilités et des enjeux de chaque territoire. Certes, des difficultés liées à ces formes de rassemblement peuvent apparaître, comme des opinions et intérêts trop divergents entre les acteurs et conduire à complexifier la réalisation de projets.

Ensuite, la présence d'un référent « football féminin » chargé des relations avec le district et les clubs satellites est indispensable pour le bon déroulement du projet. Il n'y a pas de profil type de référent et ses missions pourront varier d'un club à l'autre. En effet, un cahier des charges trop contraignant pour les clubs risque de provoquer une démotivation face à des obstacles déjà nombreux. C'est pourquoi, la motivation et la disponibilité du référent, atouts qui permettront une meilleure efficacité, sont à privilégier. Sa mission principale consiste à assurer le lien entre les membres de la commission féminine, le C.D.F.A et les clubs satellites. Ceci appelle à une bonne coordination et une meilleure transversalité entre les clubs. Il doit maîtriser certaines connaissances du fonctionnement des clubs et des orientations politiques fédérales en matière de féminisation. Un suivi régulier devra être mis en place afin de recenser les points à améliorer et ceux à valoriser. La plus grande difficulté pour les clubs est de trouver ce profil de référent. Une des qualités requises pour ce poste est une réelle détermination à vouloir voir grandir le football féminin quelque soit le genre de l'individu désigné.

Ce modèle de club support présente l'avantage d'être adaptable aux caractéristiques et aux besoins des territoires afin de répondre tout à la fois à un développement territorial et à un développement fédéral avec de nouvelles licenciées et l'engagement d'équipes en compétition. Les statuts et l'organisation de ce club support restent à définir selon les convenances des clubs. Il peut s'agir d'un simple club hôte qui accueillerait exclusivement des licenciées pour participer à une séance d'entraînement dont la fréquence resterait à définir. Les clubs dits satellites participants pourraient récupérer leurs joueuses pour les rencontres du week-end. L'aboutissement de ce club support serait la création d'une école de football au féminin avec la création d'équipes et récompensée par un label. Afin que les clubs ne perdent pas de licenciées dans leurs effectifs, la création d'une double licence pourrait voir le jour ce qui permettrait aux jeunes filles de pratiquer à la fois en féminine lors de challenge ou d'un critérium féminin, et en mixité le reste des compétitions traditionnelles. Ce modèle doit être structurant mais également adaptable en fonction des problématiques de secteur. En effet, le modèle défini doit répondre à des exigences organisationnelles qui permettront l'avancée des projets. De plus, un enjeu central est de parvenir à faire évoluer les pratiques des clubs en passant d'une logique purement compétitive à une logique de projet. Les clubs doivent parvenir à concilier une double logique de développement fédéral et de développement territorial.

Les dirigeants des clubs ne se projettent que rarement dans cette recomposition territoriale et l'émergence d'une action sportive intercommunale. En effet, ils ne voient pas d'intérêts en ce qui concerne la stabilisation des emplois et les projets sportifs⁷⁶. Les compétences des E.P.C.I restent floues et les clubs préfèrent garder leur interlocuteur traditionnel et privilégié de proximité, la municipalité. Leurs craintes résident dans le fait de voir certaines pratiques et installations sportives se spécialiser sur des communes comme sur la Communauté d'Agglomération d'Orléans qui a décidé de soutenir deux disciplines sportives de haut niveau, le judo et le basket⁷⁷.

Le club reste un acteur traditionnel et ancré sur le territoire. Cet aspect culturel identitaire renforcé par les rivalités entre communes voisines ne favorise pas le regroupement intercommunal. De plus, des problématiques politiques sont apparues sur la gestion des équipements sportifs et le financement des clubs. En effet il semble légitime pour les

⁷⁶ Source : **Marina Honta**, 2010, *Gouverner le sport action publique et territoires*, PUG, p.168

⁷⁷ Source : http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/equipements/210rapport_territoire.pdf

collectivités communales principales « pourvoyeurs de fond publics » du sport local, de voir se développer sur leur territoire des pratiques sportives de proximité. C'est l'argument principal qui revient pour juger de la cohérence de l'échelon communal de l'action sportive⁷⁸.

Le club support pourrait être un nouveau levier de développement avec une structure capable de concentrer des moyens nécessaires pour mener à bien un projet sportif et territorial autour de la pratique féminine. Le renforcement et la fidélisation des effectifs sur les catégories de jeunes par des projets sportifs structurants permettraient de dégager une « élite de secteur », la perspective de proposer des championnats plus attrayants et une offre de pratique régulière. Ce modèle de club support peut être une réponse apportée par les clubs pour répondre à la double logique de développement (fédérale et territoriale) à laquelle ils sont confrontés.

⁷⁸ Source : **Marina Honta**, 2010, *Gouverner le sport action publique et territoires*, PUG, p.74

Conclusion

Malgré un déclin de plus de 8% de ses licenciés en 3 ans, la Ligue de Football d'Aquitaine a enregistré une progression significative de plus de 12% de licenciées joueuses féminines. Cette augmentation se révèle d'autant plus forte dans les catégories de jeunes et notamment la tranche d'âge 6-10 ans. Malgré cette hausse constatée, la LFA souhaite continuer à renforcer ses effectifs féminins dès le plus jeune âge afin de pouvoir constituer des championnats attrayants pour les joueuses et d'un niveau plus élevé. Un autre enjeu associé à l'augmentation du football de masse est de fidéliser les joueuses en ajustant une offre de pratique jugée peu conforme aux attentes du public féminin. Les besoins sont davantage tournés vers une logique de jeu moins compétitive, plus plaisante et conviviale.

La pratique sportive féminine s'est développée (55% de femmes pratiquent une activité physique au moins une fois par semaine⁷⁹ contre 9% en 1968) et la question de l'égal accès des femmes et des hommes à l'activité sportive a été soulevée. Les femmes font partie des publics prioritaires sur lesquels doivent s'orienter l'ensemble des politiques sportives étatiques et fédérales. Le 10^{ème} objectif de l'agenda 21 du sport précise parmi ses objectifs de « promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive et aux postes de responsabilités »⁸⁰. Ce message gouvernemental est relayé par les fédérations qui cherchent à répondre à cette nouvelle demande.

Le football féminin en France a longtemps été contenu en dehors du milieu fédéral traditionnel. La fédération française de football s'est vue de reconnaître le football féminin dans ses rangs davantage par obligation que par volonté d'engagement. Son développement est corrélé à celui du sport et à la place de la femme dans la société. Les évolutions sociales rappelées par l'émancipation des femmes ont permis de rendre acceptable la pratique féminine du football au fil du temps et des actions de propagande.

La perte des licenciés de la F.F.F a été engendrée par l'émergence de disciplines sportives de plein air moins compétitives et jugées moins contraignantes que les pratiques fédérales. Les

⁷⁹ Source : <http://www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/Stat-Femmes2000.pdf> p.1

⁸⁰ Source : http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf

sociétés de loisirs sportifs ont axé leur offre sur une pratique plus familiale, conviviale et plus plaisante pour ses participants. De plus, l'image de la fédération et à fortiori du football a été écornée par les performances en « demi-teintes » de la sélection nationale et les dérives associés au football. Dans ce cadre, la stratégie fédérale a consisté à réinvestir des lieux « primaires » de pratique à savoir le secteur scolaire afin de « redorer » son rôle intégrateur.

Le football féminin constitue un des axes de développement prioritaire des instances fédérales. Les performances de l'équipe de France féminine sont un levier de développement pour augmenter le nombre des licenciées et avoir une meilleure représentation sur les compétitions internationales. En rattachant les valeurs de fair play, de solidarité, de spectacle agréable à regarder au football féminin, la fédération a entamé son opération séduction afin de rendre le football intégrateur et fédérateur dans la société civile.

Depuis 2012, le lancement d'un plan de féminisation fédéral a été effectué dans le but de valoriser la place des femmes au sein des instances dirigeantes et légitimer ainsi la pratique du football féminin. Des constats faisant état de difficultés à fidéliser les jeunes joueuses ont été établis et l'orientation des actions doit être dirigée vers le renforcement des effectifs de jeunes et leur fidélisation. Le système fédéral a compris les enjeux de la diversification de l'offre de pratique. Cependant, la pratique telle qu'elle est proposée reste rattachée fortement à une logique de compétition. Les dimensions familiales de type « loisir » ne sont pas intégrées au schéma fédéral ce qui permettrait de correspondre davantage aux attentes du public féminin.

Les clubs locaux restent les dépositaires de l'action sportive de proximité et se situent à l'interface de l'évolution des stratégies fédérales et de la logique de développement territoriale. Malgré une certaine volonté plus ou moins marquée selon les secteurs et les difficultés, les clubs semblent réceptifs au message fédéral. Certains clubs ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches de projets faute de moyens internes suffisants. Les Districts tentent d'apporter des réponses aux multiples demandes mais restent confrontés aux moyens insuffisamment déployés pour mener à bien les objectifs fédéraux. Des initiatives locales sont réalisées sans véritablement voir se dessiner une action commune d'envergure régionale. Les disparités du territoire Aquitain semble donner raison à un éparpillement des actions de proximité sans ligne de conduite harmonisée entre les secteurs. Le décroisement des échelons territoriaux et une meilleure lisibilité sur les rôles de chacun est à privilégier. De plus, une plus grande mobilisation des partenaires institutionnels, fédéraux, sportifs et sociaux par la

mise en place de partenariats ou conventions accéléreront un processus de développement à destination des féminines.

Le regroupement intercommunal peut être une opportunité pour les clubs locaux par la mutualisation des moyens des structures et des collectivités au service de l'offre de pratique sportive locale. Cela favoriserait la réalisation de projets mieux structurés et calibrés en fonction des particularités territoriales (politique sportive intercommunal, disparités géographiques, besoins socioculturels...). Toutefois, cette nouvelle forme d'organisation n'est pas encore bien assimilée par les acteurs locaux qui privilégient leur interlocuteur traditionnel de proximité.

Malgré l'ensemble des leviers qui permettront d'accélérer le développement de la pratique féminine, des freins ralentissent le processus de féminisation. Pourtant, le football féminin a apporté « un nouveau souffle » sur l'hexagone après les précédents déboires de la sélection masculine. Une plus grande présence des femmes sur des postes à responsabilités au sein des instances fédérales et des clubs permettra réellement de prendre en compte l'ensemble des processus décisionnels pour le développement du football féminin. Il doit surtout être un moyen durable de faire changer les mentalités de notre société pour que l'égalité des sexes soit réellement exercée dans les faits. Dans les autres pays et organisations internationales du football, les femmes sont davantage investies que dans notre structure fédérale sur des fonctions de Présidente au sein des clubs et des instances sportives⁸¹. Ces exemples serviront-ils de modèle à l'heure où la gouvernance de l'organisation du sport français pose débat.

⁸¹Source :http://www.lepoint.fr/sport/femmes-et-football-6-les-talons-aiguilles-marchent-sur-la-pelouse-29-12-2012-1606825_26.php

Annexe Méthodologique

Afin de répondre avec efficacité à la commande de stage qui m'a été confiée, il a fallu cibler les objectifs de ma mission et détacher les moyens concédés à la réalisation de celle-ci. La commande porte sur une analyse de la pratique féminine des jeunes sur le territoire Aquitain. La LFA a souhaité s'interroger sur les attentes des pratiquantes et sur les leviers de motivation qui permettraient de faire évoluer l'offre de pratique telle qu'elle est proposée par les instances fédérales et in situ dans les clubs.

D'une part, je me suis attaché à dresser un état des lieux en identifiant la localisation des licenciées, l'offre de pratique proposée et les potentialités futures. D'autre part, j'ai mené une enquête afin de clarifier les besoins et les exigences des jeunes pratiquantes. Mon attention s'est aussi portée sur les clubs, l'une des premières structures de proximité proposant une offre de pratique sportive afin de mesurer leur dynamisme en matière de football féminin.

Pour recueillir des données, j'ai choisi plusieurs méthodes. La méthode qualitative sous forme d'entretiens semi-directifs m'as permis d'avoir une profondeur d'analyse plus importante ainsi qu'une meilleure adaptabilité⁸². Utilisées conjointement à la méthode quantitative, le procédé qualitatif peut permettre d'interpréter certains résultats quantitatifs. La méthode quantitative sous forme de questionnaires que j'ai utilisé également a été nécessaire afin d'obtenir des réponses des pratiquantes en grand nombre. Les résultats ainsi obtenus sont répertoriés dans un tableau et illustrés par des graphiques.

LES PERSONNES RESSOURCES

J'ai sollicité la CATRF de la LFA dans le but de recueillir d'une part des informations propres au fonctionnement de la ligue (commission de féminisation, orientations politiques des élus...) et d'autre part pour affiner les contours de ma mission afin de redonner avec le plus

⁸² Source : Cours de méthodologie de la recherche, UFR Staps 2012

d'exactitude possible le rendu escompté. En effet, ses connaissances des problématiques du secteur m'ont été utiles pour enrichir mon analyse. Les échanges se sont fait au cours d'entretiens réguliers et d'un suivi de l'avancée de mes travaux.

J'ai également réalisé des entretiens semi-directifs auprès des Cadres Départementaux en Football d'Animation. En effet, ceux-ci sont chargés de promouvoir et d'organiser le football d'animation sur leur Districts de référence. Le développement de la pratique du football faisant partie de leurs missions, les CDFA représentent des personnes ressources importantes pour approfondir l'analyse avec leur perception professionnelle et individuelle sur l'action sportive de proximité. Ils représentent un lien fondamental entre les instances fédérales locales et les clubs. De part leur proximité autour d'échanges formels et informels, ils connaissent bien les acteurs des clubs locaux et m'ont permis de rendre compte d'un état des lieux de la pratique féminine. La diversité des territoires donnent une approche plus complète de celle-ci.

Dans un souci de créer un outil informatique adapté à mes besoins et au traitement des informations recueillies, je me suis orienté vers la responsable informatique de la LFA qui m'a bien guidé dans mes démarches afin de mettre en place un document en ligne facilement utilisable et exploitable pour une analyse.

LES OUTILS

Pour recueillir les informations auprès des personnes ressources, j'ai réalisé des entretiens selon un mode semi-directif, système d'interrogation à la fois souple et contrôlé. La méthode consiste à orienter l'interviewé vers des questions thématiques jugées prioritaires pour notre étude tout en lui laissant une certaine autonomie⁸³. J'ai souhaité un guide d'entretien personnalisé et thématique selon les fonctions de chaque interlocuteur.

Afin de recueillir des données auprès des licenciées et des clubs, j'ai créé des questionnaires en ligne qui ont l'avantage de collecter des données auprès d'un grand nombre d'individus avec

⁸³ Source : **Guibert&Jumel**, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin 1997, p102.

une démarche plus rapide. Les résultats sont davantage uniformisés que les entretiens par une moins grande variabilité des réponses.

Les guides d'entretien

➤ Présentation du guide d'entretien envers la CATRF

Il m'a paru incontournable de créer un guide d'entretien envers la CATRF. En effet, de part ses fonctions, son positionnement professionnel et ses connaissances du secteur, son apport d'informations a été très enrichissant d'autant plus qu'elle a suivie de près ma mission de stage. Ce guide a été structuré et thématiqué en trois parties. La première concède une présentation de l'interviewée et des questionnements sur l'étendue de ses missions avec une description détaillée des plans et actions mises en place. La seconde partie témoigne de la place du sujet d'étude dans l'organisation de la structure et des relations internes. Et la dernière affiche les relations avec les partenaires institutionnels et la communication avec les représentants des instances fédérales locales. Ceci dans le but de bien cerner le sujet d'étude et de le replacer dans son contexte organisationnel avec l'ensemble des représentations et perspectives dévoilées par les acteurs et de l'analyser en tenant compte des problématiques sectorielles de l'organisation et des relations avec ses partenaires.

➤ Présentation du guide d'entretien envers les CDFA

Bien que largement guidée par la CATRF, il me semblait judicieux d'apporter davantage de précisions et de profondeur à l'analyse de la pratique féminine des jeunes. En effet, les CDFA sont des acteurs de proximité qui travaillent pour le compte des Districts de Football en faveur des clubs sportifs locaux. Le guide d'entretien a été structuré de la même manière que celui à destination de la CATRF. Il a été réalisé en s'appuyant sur trois thématiques. Des précisions sur l'étendue des missions étaient attendues et sur la représentation, la place et l'évolution du sujet d'étude au sein de l'organisation concernée. En dernier lieu, j'ai axé un questionnaire sur l'ensemble des relations existantes avec leurs partenaires de proximité. Afin d'avoir une meilleure lisibilité sur la complexité du sujet analysée, j'ai souhaité reprendre l'organisation de la structure et comprendre les enjeux dans son environnement global.

Les questionnaires

Dans un deuxième temps, dans le but de répondre plus attentivement à la demande et aux besoins des pratiquantes, j'ai constitué deux questionnaires.

Avant de créer les questionnaires, j'ai réalisé une pré-enquête en essayant de rassembler des informations sur l'objet d'étude. Ces recueils de données ont été récupérés grâce à des entretiens, des lectures et des observations de terrain. Pour créer les questionnaires, j'ai utilisé des questions de deux types. Il y a des questions de fait qui ont trait à la catégorie, au District, au club concerné, et les questions d'opinion qui portent sur les motivations et les représentations des sujets⁸⁴. Les questionnaires ont été structurés par des questions essentiellement semi-fermées qui fixent à l'avance les réponses possibles afin de les classer rapidement. Des réponses à choix multiples étaient possibles afin de ne pas limiter à un seul choix. Cela permet d'introduire des nuances et n'attribue pas un seul facteur explicatif à un phénomène. Il a été aussi préférable de proposer une réponse « autre » pour donner encore plus de latitude au sujet. Enfin des questions ouvertes ont été insérées pour donner la possibilité d'intégrer tous les éléments à caractère nominatif, qui une fois traités peuvent être des données opérationnelles. Les C.D.F.A pourront rentrer plus facilement en contact avec les clubs qui souhaitent s'engager dans un processus approfondi de féminisation.

Les questionnaires ont été envoyés sur les boites mails officielles des clubs avec des liens permettant de répondre instantanément et simplement. Afin de faciliter l'accès et le chemin des réponses, seule une connexion internet suffisait pour renvoyer les questionnaires. Il m'a été possible de suivre l'évolution des retours des questionnaires directement par un accès protégé et effectué une relance auprès des clubs qui n'avaient pas répondu. J'ai choisi ce mode de diffusion par mail avec un document à remplir en ligne car il présentait plusieurs avantages. La démarche d'envoi et de réponses est tout simplement plus simple et rapide à exécuter. Ensuite, pour les clubs il suffisait de transférer le mail officiel sur les boites mails personnelles des licenciées concernées. Afin de recenser un maximum de réponses, les clubs semblent être le meilleur relai de proximité avec leurs joueuses. Un article sur le site internet de la Ligue est paru avec la mise avant de l'enquête effectuée.

⁸⁴ Source : <http://fr.slideshare.net/frangipanier/questionnaire11-6832140>

➤ Présentation des questionnaires envers les licenciées pratiquantes U6F-U15F

Le questionnaire à destination des licenciées pratiquantes m'a permis de recenser des données quantitatives et qualitatives permettant d'apprécier leurs attentes et leurs réflexions sur leur pratique. Les questionnaires étaient destinés à l'ensemble des licenciées U6F-U15F dans les clubs affiliés à la LFA afin d'avoir une représentativité totale de la population d'étude pour pouvoir généraliser les résultats de l'enquête. Les questions recoupaient des aspects motivationnels et préférentiels sur leur pratique.

➤ Présentation des questionnaires envers les responsables techniques des clubs

J'ai souhaité interroger les clubs par le biais de leurs responsables locaux afin de connaître la place qu'ils accordent au football féminin dans leur club en recensant les volontés futures en faveur du développement de la pratique féminine. Les questions formulées ont porté sur les préexistants en matière de féminisation dans les clubs ainsi que sur les aspirations éventuelles à s'investir sur le développement des catégories de jeunes. J'ai interrogé les clubs pour faire ressortir les difficultés rencontrées et les aides nécessaires à la réalisation de ces projets.

Le croisement des données s'avère enrichissant pour confirmer ou infirmer l'existence de liens de causalité entre plusieurs variables et ainsi dégager une analyse contextuelle sur l'objet d'étude.

Tableau de bord

J'ai retravaillé sur un outil modulable qui va permettre de recenser chaque saison et au cours de celle-ci les flux de licenciées pratiquantes sur l'ensemble des Districts d'Aquitaine. Ceci dans le but d'identifier plus facilement les clubs engagés dans le processus de féminisation des équipes, ainsi repérer des potentialités sur des regroupements entre clubs et des structures partenaires (notamment les structures scolaires). Cet outil a été pensé et créé par la Cadre d'Animation Technique Régional Féminin (CATRF), Sylvie Rousseau mais il était très lourd, manquait de lisibilité et était peu opérationnel. C'est un tableau de bord qui donne un panorama sur les effectifs féminins présents dans chaque club, ainsi que les équipes engagées sur des compétitions, mais également sur les structures scolaires présentes sur le territoire communal. Les clubs sont repartis par District de Football d'appartenance suivant un découpage départemental : La Gironde, la Dordogne, le Lot et Garonne, les Landes et les

Pyrénées Atlantique. Afin de donner une meilleure lisibilité et cohérence au tableau, l'outil opère un redéploiement par pays (découpage administratif) sur chaque onglet du fichier. Au sein de chaque Pays, les clubs sont répartis par regroupement intercommunal et par cantons.

Afin d'identifier les secteurs géographiques à fort potentiel de licenciées, il a fallu créer une cartographie. J'ai repris la même échelle telle qu'elle m'a été confiée avec un découpage cartographique par Pays. Cette unité territoriale est officialisée en 1995 par la loi Pasqua d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire afin de promouvoir un développement global du territoire concerné et de favoriser des relations entre les pôles urbains et ruraux. Cette échelle géographique paraît cohérente pour redynamiser un territoire compte tenu de la présence des bassins de vie. La cartographie présentée intègre les cantons qui présentent une meilleure visibilité que les établissements publics de coopération intercommunale. Parfois les frontières entre pays et EPCI se chevauchent et les clubs se retrouvent dans un EPCI dont le canton d'origine n'appartient pas au pays. Ayant suivi les pays comme référence de secteur géographique, les clubs et à fortiori le potentiel de licenciées identifiées seront plus repérables par cantons.

Quatre typologies de cartographies ont ainsi été réalisées. Tout d'abord, une cartographie globale présentant un état des lieux des structures existantes au sein des pays. Et trois autres détaillant chacune à la fois le potentiel de licenciées des clubs dans une zone de « chalandise » correspondant à 20' maximum de trajet (contrainte de transport accepté par les licenciées potentielles), mais également les structures présentes susceptibles d'accueillir des joueuses. Cette répartition par regroupement de catégorie d'âges a été privilégiée afin de mieux cerner les publics visés. Ainsi, ces cartographies prospectives identifient des données pour les « fillettes » appartenant à l'école de football U6F-U11F, pour les jeunes filles U12F-U17F et les jeunes adultes et seniors à partir de U18F.

➤ *Difficultés rencontrées :*

Une des difficultés majeures a été de prendre contact et de fixer des rendez-vous pour des entretiens. En effet, certains acteurs comme les CDFA ont été très difficiles à contacter durant cette période de fin de saison.

Le taux de réponses aux questionnaires de l'ordre de 10% reste insuffisant malgré les multiples relances aux clubs. Cette période reste très chargée pour les responsables de clubs qui ne

prennent pas le temps pour répondre à ces sollicitations. De plus, pour que le questionnaire ne soit pas une charge trop contraignante à remplir, il fallait limiter les questions et cibler les sujets prioritaires. Devant le manque de réponses certaines variables paraissent difficiles à croiser (liens entre plusieurs variables comme district d'appartenance d'une licenciée et la préférence d'un football mixte ou féminin). Les résultats mériteraient de gagner en fiabilité par quelques réponses supplémentaires.

De plus, la levée de l'anonymat sur les clubs permet d'engager un rapprochement avec les clubs intéressés. Cette enquête aurait eu davantage de répercussion si elle avait été diffusée à l'échelle locale au niveau des Districts, sur une période plus longue et avec une communication renforcée.

**Guide d'Entretien à destination du Cadre d'Animation Technique Régional
Féminin en Aquitaine: Sylvie Rousseau**

Présentation et Missions

- En quelques mots, pouvez-vous vous présenter (statut, ancienneté) ?
- Pouvez-vous préciser vos missions professionnelles ?

Organisations et relations internes

- Comment considérez-vous l'évolution du football féminin en Aquitaine (image, place des femmes, nombre de licenciées, offre de pratique) ?
- Quelles est le projet de la LFA en matière de football féminin ?
- Quelle place les élus de la L.F.A accordent- ils au Football féminin ?
- Quelle place l'équipe technique régionale accorde t –il au Football féminin ?
- Quelles sont les finalités du plan de féminisation à l'échelle locale ?
- Quels sont les moyens humains et financiers attribués pour le développement de ce plan ? Quelles sont les aides du CNDS ?
- Quels sont les perspectives et les objectifs sur les prochaines saisons ?

Communication/relations partenaires

- Qui relaie les actions à l'échelle des Districts ?
- Quelles relations entretenez-vous avec les Cadres Départementaux en Football d'Animation et adjoint des Conseillers technique ?
- A Quelles difficultés êtes vous confronté dans le développement de la pratique féminine sur le territoire aquitain ?
- Quelles sont les relations avec les autres partenaires (institutionnels, financiers, sportifs ou autres secteurs) en faveur du développement de la pratique féminine ?

<p style="text-align: center;">Guide d'Entretien à destination des Cadres Départementaux en Football d'Animation (C.D.F.A)</p>

Présentation et Missions

- En quelques mots, pouvez-vous vous présenter (statut, ancienneté) ?
- Pouvez-vous préciser vos missions professionnelles ?

Organisation et relations internes

- Comment considérez-vous l'évolution du football féminin sur votre territoire (image, place des femmes, nombre de licenciées, offre de pratique) ?
- Quelle place les élus de votre District accordent-ils au Football féminin ?
- Quels sont les perspectives et les objectifs sur les prochaines saisons ?

Relations avec les partenaires /Communication

- En quoi la LFA et ses représentants pourraient vous aider dans le développement de la pratique féminine en Football d'animation ?
- A quelles difficultés êtes vous confronté dans le développement de la pratique féminine sur votre territoire ?
- Quelles relations entretenez-vous avec les autres partenaires (institutionnels, scolaires, clubs, financiers autres secteurs) en faveur du développement de la pratique féminine ? (ex : établissements scolaires, clubs, associations en faveur du sport féminin...)

Questionnaire à destination des Responsables Techniques des clubs de Football d'Aquitaine

Ce questionnaire est destiné à améliorer le développement de la pratique du Football Féminin sur le territoire Aquitain. Il est simple et rapide à remplir.

Q01: Quel club représentez-vous? *

Q02: Quel est le numéro d'affiliation de votre club? *

Q03: De quel District dépend votre club? *

- District de Bordeaux District de Gironde Est District de Gironde Atlantique
 District du Sauternais et Grave District des Landes District du Lot et Garonne District
des Pyrénées Atlantiques District de Dordogne

Q04: Avez-vous une Ecole de Football Féminine (d'U6F à U11F)? *

- OUI NON

Q05: Combien de licenciées féminines comptez-vous au sein de votre Ecole de Football (des U6 aux U13)? * (si vous possédez une Ecole de Football Féminine, veuillez indiquer le nombre de U6F aux U11F

- 1 2 Entre 3 et 5 Entre 5 et 10 Plus de 10

Q06: Avez-vous une équipe Sénior Féminine? *

- OUI NON

Q07: Seriez-vous prêt à être un "club support" d'équipes féminines de secteur en Ecole de Football (en rassemblant les joueuses des clubs voisins)? * Si non pourquoi, merci de préciser dans "autre"

- OUI NON Autre :

Q08: Seriez-vous prêt à développer le football féminin chez les jeunes (U12F à U15F)? *

- OUI NON

Q09: En quoi les instances du Football (Ligue et District) pourraient vous aider sur le développement de la pratique féminine au sein de votre club? *

- Aide au rapprochement entre clubs Aide à la formation sur l'accueil du public féminin
 Aide au montage d'un projet sportif féminin Actions de communication
 Nous ne sommes pas intéressés Autre :

Q10: Avez-vous des éducatrices au sein de votre club? *

- OUI NON

Questionnaire à destination des jeunes filles Footballeuses U6F à U15F

Ce questionnaire est destiné à améliorer le développement de la pratique du Football Féminin sur le territoire Aquitain. Il est simple et rapide à remplir.

Q01: Dans quel club joues-tu? *

Q02: De quel District dépend ton club? *

- District de Bordeaux District de Gironde Atlantique District de Gironde Est
 District du Sauternais et Grave District des Landes District de Dordogne
 District du lot et Garonne District des Pyrénées Atlantiques

Q03: Depuis combien de temps joues-tu en club? *

- 1 an 2 ans 3 ans + de 3 ans

Q04: Dans quelle catégorie es-tu? *

- U6F (née en 2007) U7F (née en 2006) U8F (née en 2005)
 U9F (née en 2004) U10F (née en 2003) U11F (née en 2002)
 U12F (née en 2001) U13F (née en 2000) U14F (née en 1999)
 U15F (née en 1998)

Q05: Pourquoi joues-tu au football? *(plusieurs réponses possibles)

- Plaisir du jeu Se retrouver entre ami(e)s Pratiquer un sport
 Volonté de mes parents Autre :

Q06: Pratiques-tu une autre discipline sportive, artistique, culturelle? *(Si oui merci de préciser dans "autre"

- OUI NON Autre :

Q07: Pratiques-tu le football dans ton établissement scolaire au sein d'une association sportive? *

- OUI NON

Q08: Préférerais-tu jouer qu'avec des filles ou dans une équipe mixte composée de garçons et de filles? *

- Equipe Féminine Equipe Mixte

Q09: Pourquoi? *

Meilleur niveau de jeu Meilleure ambiance Autre :

Q10: Si dans un club proche du tien (20' du domicile), on te propose de jouer dans une équipe féminine (composée uniquement de jeunes filles), cela t'intéresserait? *

OUI NON

Q11: Tu préférerais être entraînée par: *

Une Femme Un homme Peu importe

Q12: Serais-tu intéressée pour participer à un championnat féminin? *(avec que des équipes féminines)

OUI NON

- Questions à remplir obligatoirement

Page de confirmation :

La Ligue de Football d'Aquitaine te remercie de ta participation à ce questionnaire.

Votre réponse a bien été enregistrée.

Exemple d'un Tableau de bord

EPCI	Cantons	Communes	Clubs	CATEGORIES																	FEMINISATION		MILIEU SCOLAIRE (public et privé)															
				PRIMAIRE					COLLEGE				LYCEE			UNIVERSITE		SENIORS	PORTE OUVERTE	ECOLE DE FOOT	EQUIPE				PRIMAIRE		COLLEGE			LYCEE Général et Professionnel								
				U8F	U7F	U8F	U8F	U10F	U11F	U12F	U13F	U14F	U15F	U16F	U17F	U18F	U19F				U20F	U7F	U11F	U13 FFF	U15F	U19F	SENIORS	7	11		NBE	USEP	cycle foot	PRINCESSES	NBE	SECTION	NBE FILLE SS	PRINCESSES
SALIES DE BEARN	SALIES DE BEARN	BERENX	BAIGTS-BERENX																																			
		LAHONTAN	A. LES JEUNES D'ABET LAHONTAN	1		1	1																															
		SALIES DE BEARN	CARRESSE SALIES FC			1	1														1	1	3	8														
SAUVETERRE DE BEARN	NAVARREX	RIVEHAUTE	RIVEHAUTE S		2									2																								
		NAVARREX	NAVARREX STADE			1								1																								
ORTHEZ	ORTHEZ	CASTETIS	US CASTETIS GOUZE																																			
		ORTHEZ	EL BEARNAIS D'ORTHEZ													1																						
		SAULT DE NAVAILLES	L'AVAIL	1		3																																
LACQ	ARTHEZ DE BEARN	ARGAGNON	ARGAGNON S.L'																																			
		ARTIX	AS ARTIX											1			1																					
	MONEIN	MONEIN	MONEIN FC																																			
		PARDIES	PARDIES O			1																																
	LAGOR	MOURENX	AV MOURENCOIS																																			
			AS MOURENX BOURG	1			2	1																														
		BIRON	ET.S PYRENEENNE																																			
		LACQ	SC ARTHEZ LACQ AUDEJOS	1		1										2	1																					
		OS MARSILLON	US OS MARSILLON'																																			

PRESENTATIONS DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

BREUIL Xavier, 2011, Football Féminin en Europe, Nouveau Monde Editions, Paris

GUIBERT&JUMEL, 1997, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin

HONTA Marina, *Gouverner le sport action publique et territoires*, PUG

KEYSERS Audrey et NESTORET ONTANON Maguy, 2012, *Football Féminin la Femme est l'avenir du foot*, Le bord de l'eau

LORET Alain, 2004, *Concevoir le sport pour un nouveau siècle/ Quelles stratégies de développement pour les organisations sportive*, PUS

Cours de Master S.T.A.P.S Gestion du Sport et Développement Territorial

HONTA Marina, Cours de Management des associations sportives, 2012

FABRE Catherine, Cours de Marketing des services sportifs, 2013

DARBON Dominique, Cours de Sociologie des organisations, 2013

JAN Pascal, Cours de Finances Publiques, 2012

Forum International Football et Femmes, Bordeaux, 2012

➤ Intervention de Tiffany Roberts, coach d'une équipe universitaire aux Etats-Unis et ancienne joueuse internationale

➤ Intervention du DTN, François Blaquart

➤ Intervention de la Présidente de la commission fédérale de féminisation, Michèle Chevalier

➤ Intervention de la Coordinatrice de la promotion et de la communication du plan fédéral de féminisation, Mme Bougeard Tournon

Rapport

- F.I.F.A : Directives des programmes de développement du football féminin, 2012
- Frédéric Bocquet et Elena Anta Prieto LH2 sport, 2010, étude sur l'image du football féminin en France
- Rapport territorial CNOSF

Sitographie

- Université STAPS LILLE2
http://staps.univlille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Licence/Licence_14/hist_femin_haimo.pdf
- **Marie-Stéphanie Nneme Abouna et Philippe Lacombe**, 2008, *La construction de l'espace du football au féminin : un processus de construction du genre ?*, Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], Consulté le 10 juillet 2013
- U.N.S.S : <http://unss.org/blog/lunss-sengage-dans-la-formation-des-enseignants-deps>
- L.F.A : http://aquitaine.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2090000/500/130222164042_cr_femi_2013-02-07.pdf / PV de la commission régionale de féminisation, 2012
- Acteurs du sport : www.acteursdusport.fr/uploads/.../WEB_CHEMIN_4958_1257664783
- LeFigaro : <http://www.lefigaro.fr/football/2013/03/26/02003-20130326ARTSPO00383-lacombe-et-les-casserolles.php>
- **Laurence Prudhomme-Poncet**, 2003, *Mixité et non-mixité : l'exemple du football féminin*, CLIO. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], mis en ligne le 04 décembre 2006, consulté le 10 juillet 2013
- **Marie-Stéphanie Nneme Abouna et Philippe Lacombe**, 2008, *La construction de l'espace du football au féminin : un processus de construction du genre ?*, Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], Consulté le 10 juillet 2013
- <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/menesson.pdf>
- 2 rochers football club, www.2rfc.org/uploads/1191/la-question-du-benevolat-dans-le-foot-amateur
- Académie de Lille : www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/eps/docs/cv_foot.pdf

- District de football de l'Artois: <http://artois.fff.fr>
- Service civique : www.service-civique.gouv.fr/content/d%20C3%A9veloppement-du-football-f%20C3%A9minin
- Ligue de Football du Nord Pas de Calais : <http://nordpasdecalsais.fff.fr/cg/6800//www/feminines/2042468.shtml>
- Foot 33 : www.foot33.fr/Partenariat-La-LIGUE-d-AQUITAINE-FOOT33-et-FOOT64-pour-le-meilleur-du-foot-amateur_a2336.html
- Sports stratégies http://www.sportstrategies.com/actualites/sponsoring/237515-les-sponsors-misent-sur-le-foot-feminin?goback=%2Egde_148604_member_59654360#%21
- Ministère des Sports : www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/Stat-Femmes2000.pdf
- CNOSF, Agenda21 du Sport, http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf

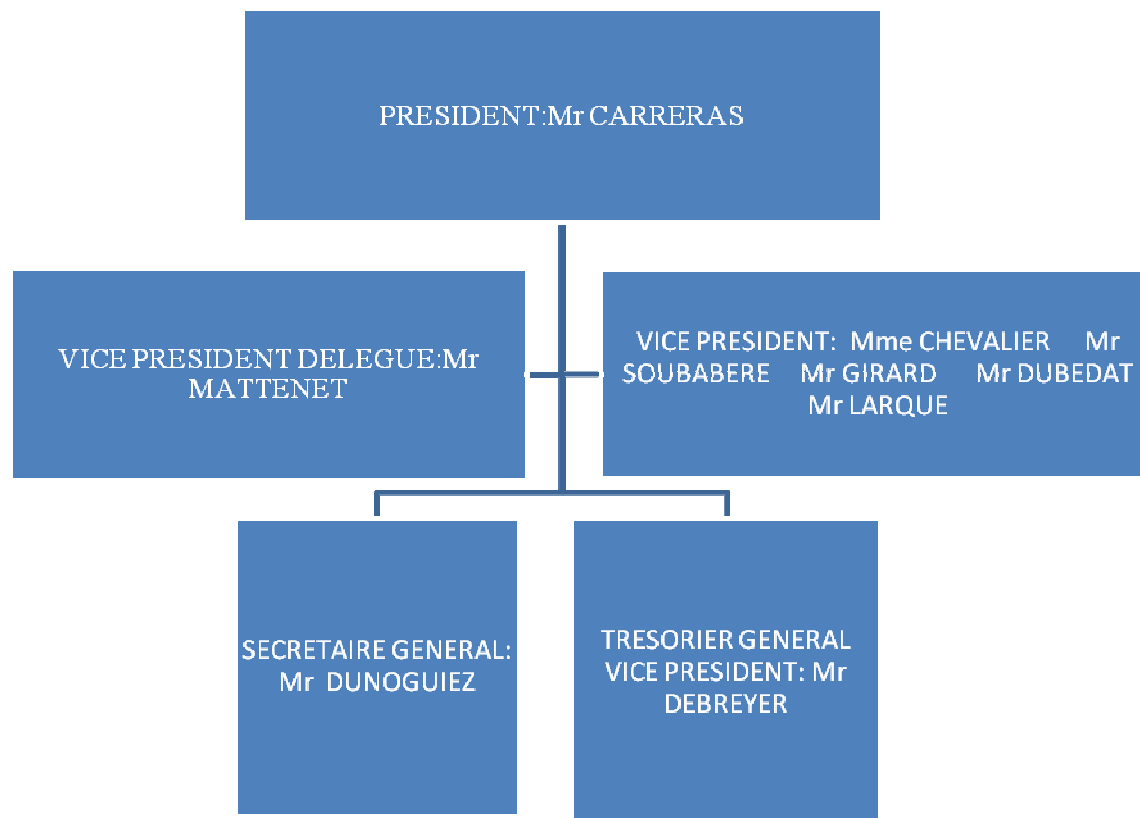
ANNEXES

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme du Comité directeur de la Ligue de Football d'Aquitaine	2
Annexe 2 : Organigramme de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue de Football d'Aquitaine.....	3
Annexe 3 : Evolution des licenciées Féminines F.F.F de Football	4
Annexe 4 : Tableau de recensement du nombre d'équipes affiliées FFF de la Ligue de Football d'Aquitaine	5
Annexe 5 : Graphiques sur les motivations des jeunes pratiquantes de football licenciées	6
Annexe 6 : Graphiques sur les motivations des jeunes pratiquantes licenciées de la L.F.A.....	7
Annexe 7 : Graphiques sur la volonté d'investissement des clubs sur le développement du football Féminin dans les catégories de jeunes	8
Annexe 8 : Tableau de recueil de données du Pays du Grand Pau Val d'Adour	9
Annexe 9 : Tableau de recueil de données du Pays Haut de Béarn.....	10
Annexe 10 : Tableau de recueil de données du Pays de Béarn des Gaves	10
Annexe 11 : Tableau de recueil de données du Pays Basque Intérieur	11
Annexe 12 : Tableau de recueil de données du Pays de la Côte Basque.....	11
Annexe 13 : Cartes thématiques des structures sportives et scolaires de Football par Pays du District des Pyrénées Atlantiques	12
Annexe 14 : Cartes thématiques prospectives pour l'Ecole de Football U6F-U11F.....	14
Annexe 15 : Cartes thématiques prospectives pour les catégories de jeunes U12F-U17F.....	16
Annexe 16 : Présentation de l'environnement d'un club support	18
Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football	19
Annexe 18 : Fiches Pratiques de la LFA	20
Annexe 19 : Cahier des charges pour la labellisation d'Ecole Féminine de Football	21
Annexe 20 : Aide aux clubs de football de Gironde.....	22
Annexe 21 : Tableau comparatif des Ligues Régionales de Football	23

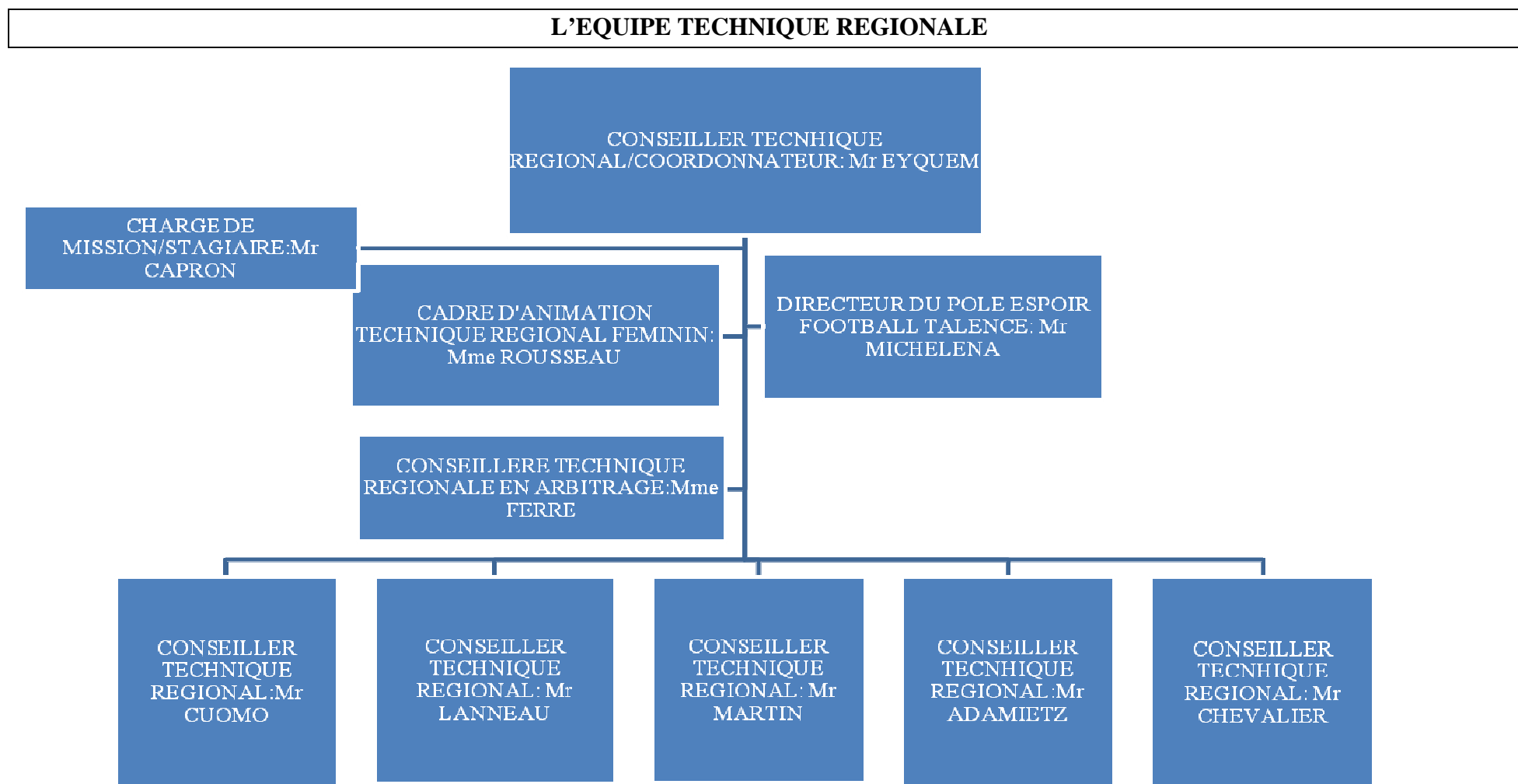
Annexe 1 : Organigramme du Comité directeur de la Ligue de Football d'Aquitaine

LE COMITE DIRECTEUR



Réalisé par CAPRON Matthieu, 2013

Annexe 2 : Organigramme de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue de Football d'Aquitaine



Réalisé par CAPRON Matthieu, 2013

Annexe 3 : Evolution des licenciées Féminines F.F.F de Football

LIGUES		2000	2005	Evolution 2000-2005	2010	2011	2012	Evolution 2010-2012
LIGUE AQUITAINE	Nombre de licenciés	97 834	97 863	0,03%	94 988	89 815	86 948	-8,46%
	Nombre de Joueurs libres Masculins	77 554	76 064	-1,92%	73 372	70 398	67 686	-7,75%
	Nombre de Joueuses libres Féminines	1 515	2 039	34,59%	2 215	2 283	2 492	12,51%
	Nombre de Joueuses Senior F*	610	963	57,87%	1 011	992	1 019	0,79%
	Nombre de joueuses U6F-U11F	327	363	11,01%	494	567	671	35,83%
	Nombre de joueuses U12F-U15F	329	440	33,74%	337	348	393	16,62%
	Nombre de joueuses Futsal F					3	12	300,00%
LIGUE NORD PAS DE CALAIS	Nombre de licenciés	152 958	157 047	2,67%	154 948	145 204	144 150	-6,97%
	Nombre de Joueurs libres Masculins	126 238	127 662	1,13%	124 976	117 534	115 653	-7,46%
	Nombre de Joueuses libres Féminines	2 505	3 667	46,39%	3 913	3 673	4 093	4,60%
	Nombre de Joueuses Senior F*	752	1 143	51,99%	1 091	1 020	1 170	7,24%
	Nombre de joueuses U6F-U11F	417	924	121,58%	898	1 198	1 365	52,00%
	Nombre de joueuses U12F-U15F	766	1 018	32,90%	1 259	821	898	-28,67%
	Nombre de joueuses Futsal F					28	46	64,29%
LIGUE MIDI PYRENNES	Nombre de licenciés	103 118	102 553	-0,55%	96 150	91 413	89 741	-6,67%
	Nombre de Joueurs libres Masculins	89 250	78 892	-11,61%	74 031	70 491	68 415	-7,59%
	Nombre de Joueuses libres Féminines	2 841	3 242	14,11%	3 251	3 256	3 434	5,63%
	Nombre de Joueuses Senior F*	1 376	1 672	21,51%	1 463	1 490	1 546	5,67%
	Nombre de joueuses U6F-U11F	588	481	-18,20%	677	739	817	20,68%
	Nombre de joueuses U12F-U15F	567	579	2,12%	466	454	538	15,45%
	Nombre de joueuses Futsal F					12	21	75,00%
FFF	Nombre de licenciés	2 140 133	2 143 688		2 107 924	1 988 505	1 973 260	-6,39%
	Nombre de Joueurs libres Masculins	1 739 655	1 720 501	-1,10%	1 676 545	1 587 895	1 548 116	-7,66%
	Nombre de Joueuses libres Féminines	39 751	39 639	-0,28%	55 605	54 386	59 409	6,84%
	Nombre de Joueuses Senior F*	15 584	21 276	36,52%	20 142	19 758	21 028	4,40%
	Nombre de joueuses U6F-U11F	7 600	9 531	25,41%	13 751	14 094	15 959	16,06%
	Nombre de joueuses U12F-U15F	9 666	11 052	14,34%	11 556	10 859	11 680	1,07%
	Nombre de joueuses Futsal F					96	290	202,08%

* Senior F +U20F à partir de 2010

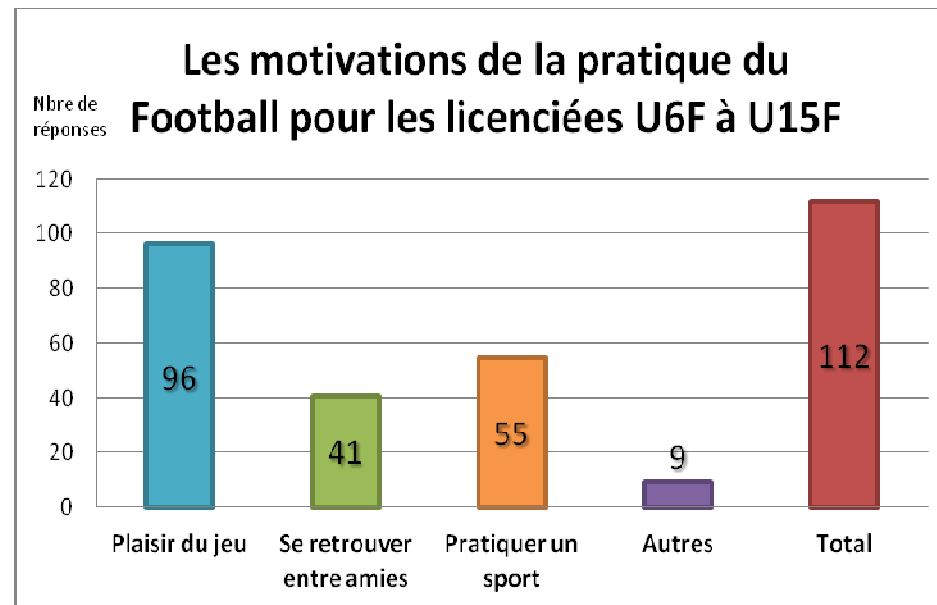
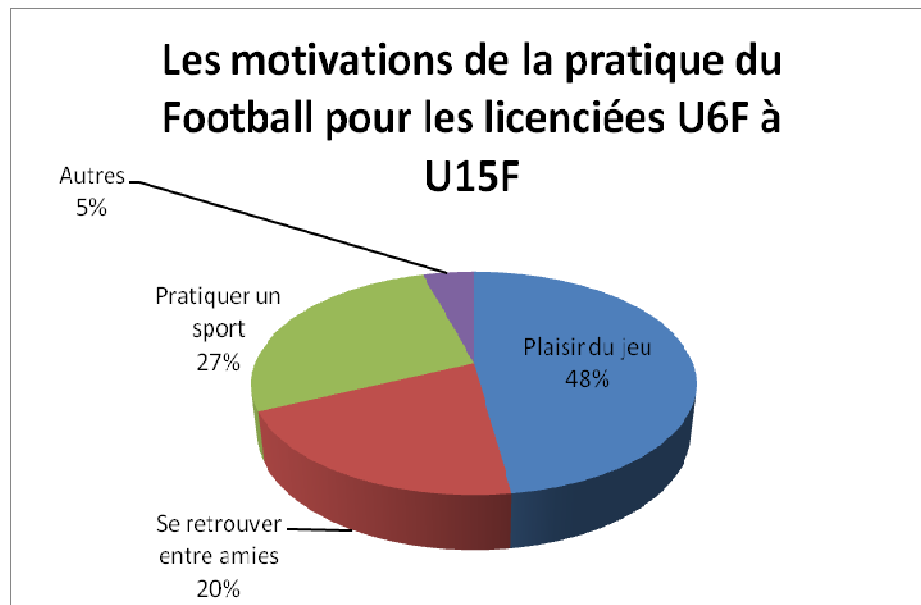
Réalisé par Capron Matthieu, 2013

Annexe 4 : Tableau de recensement du nombre d'équipes affiliées FFF de la Ligue de Football d'Aquitaine

Nombre d'équipes de Football Féminines FFF présentes sur le territoire aquitain-Saison 2013-2014*								
Catégories		Equipes Senior			Equipes Jeunes			
		National	Régional		Départemental	National	Régional	
		D2	DH	PH	District à 7	U19N	U19F	U15F
Districts de la LFA	District Gironde		4	11	17	1	7	5
	District Dordogne		1	1	19			
	District Pyrénées Atlantiques		1		8			
	District des Landes		2		15			
	District Lot et Garonne			2	12			

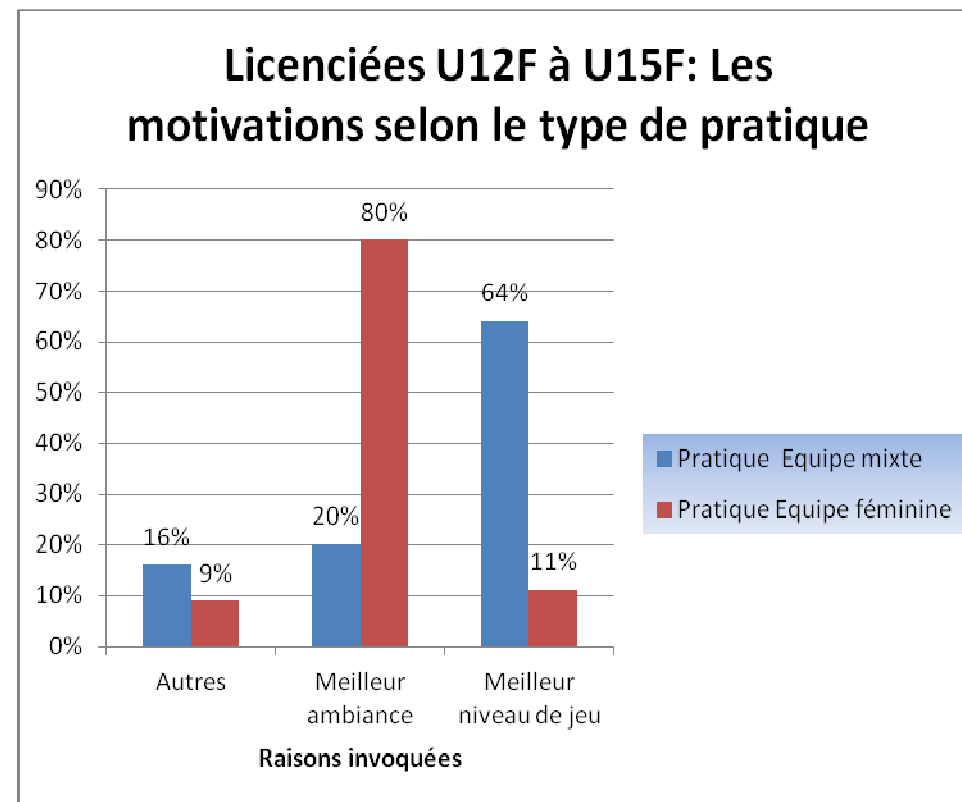
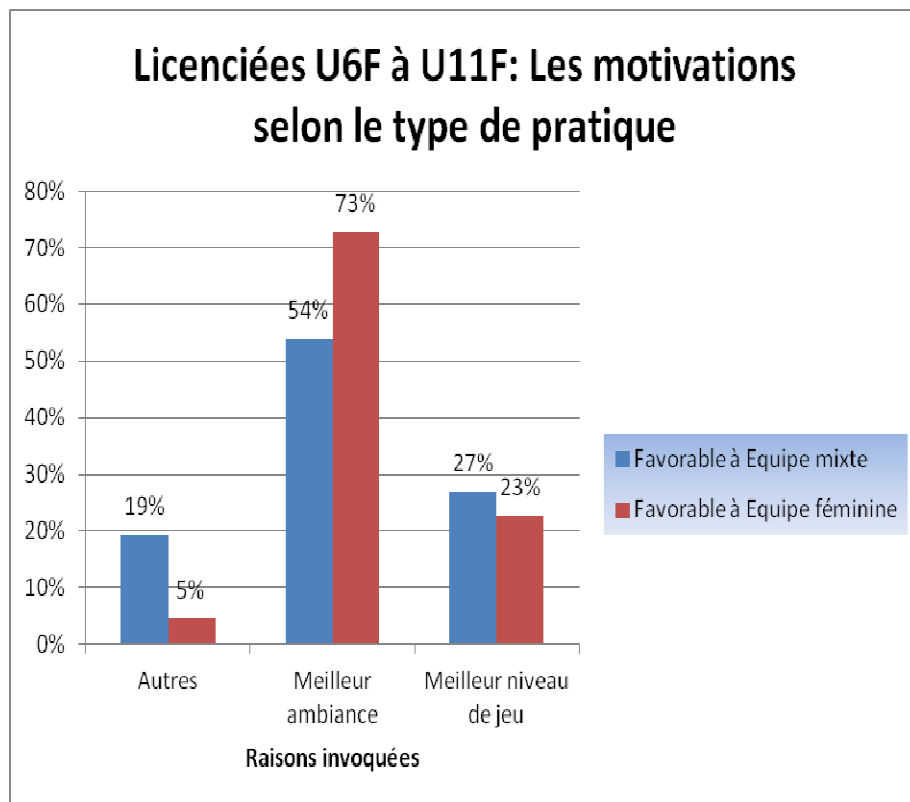
Réalisé par Capron Matthieu, 2013

Annexe 5 : Graphiques sur les motivations des jeunes pratiquantes de football licenciées



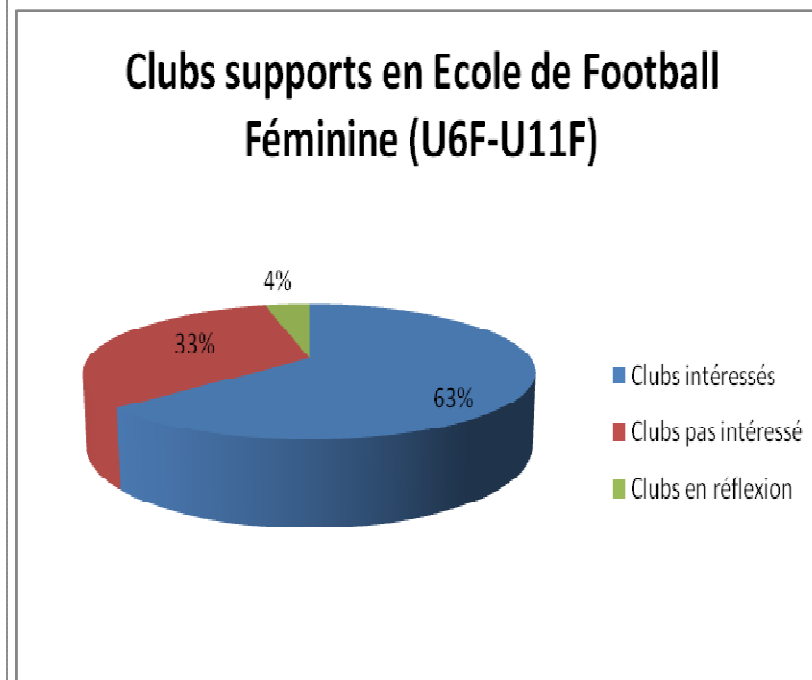
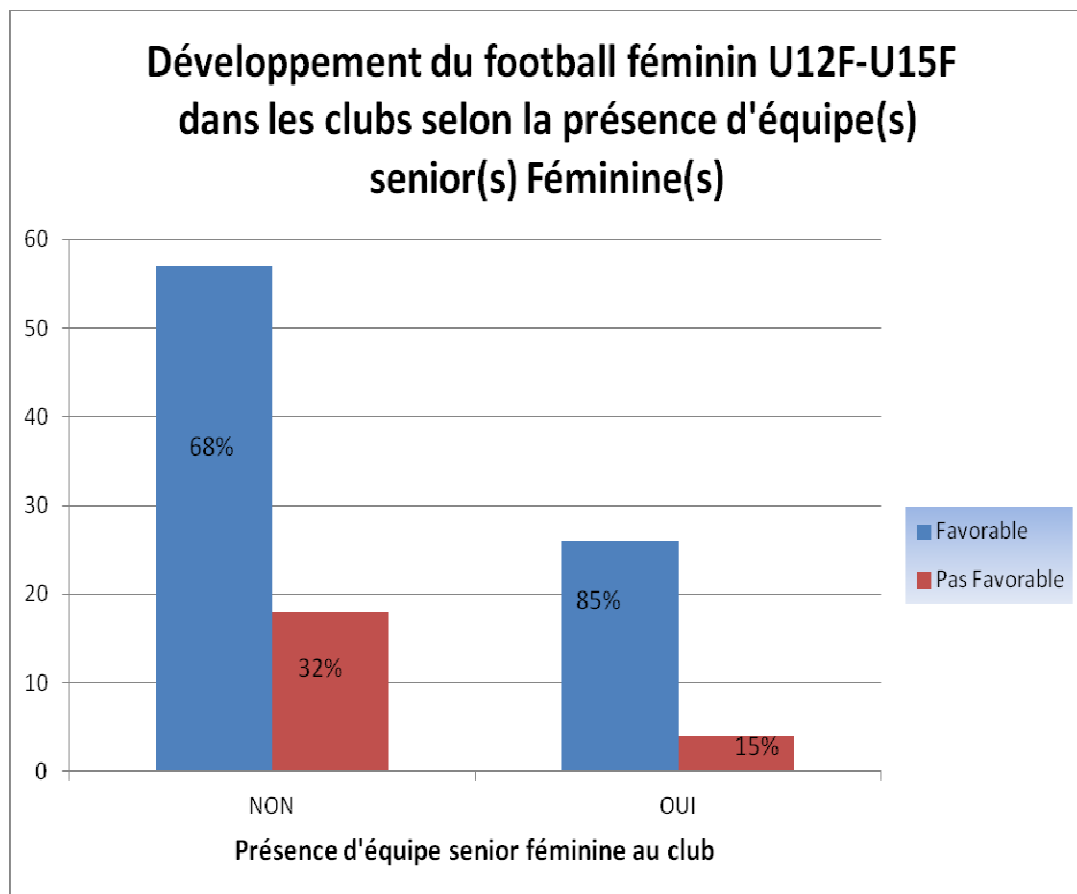
Réalisés par Capron Matthieu, 2013

Annexe 6 : Graphiques sur les motivations des jeunes pratiquantes licenciées de la L.F.A



Réalisés par Capron Matthieu, 2013

Annexe 7 : Graphiques sur la volonté d'investissement des clubs sur le développement du football Féminin dans les catégories de jeunes



Réalisés par Capron Matthieu, 2013

Annexe 9 : Tableau de recueil de données du Pays Haut de Béarn

EPCI	Cantons	Communes	Clubs	CATEGORIES													FEMINISATION						MILIEU SCOLAIRE (public et privé)												
				PRIMAIRE					COLLEGE				LYCEE			UNIVERSITE		SENIORS	PORTE OUVERTE	ECOLE DE FOOT	U7F	EQUIPE					PRIMAIRE			COLLEGE				LYCEE (Général et Professionnel)	
				U6F	U7F	U8F	U9F	U10F	U11F	U12F	U13F	U14F	U15F	U16F	U17F	U18F	U19F					U20F	U13 FFF	U15F	U19F	7	11	NBE	USEP	cycle foot	PRINCESSES	NBE	SECTION		NBE FILLE SS
PIEMONT OLRONAIS	OLORON STE MARIE	GURMENCON	ENT HAUT BEARN							1					1									1											
	OLORON SAINTE MARIE EST	ESCOUT	ASJ ESCOUTOISE *			1																													
		LEDEUX	AS LEDEUX *																																
		OLORON STE MARIE	FC OLRONAIS							1															9			3							4
VALLEE D'OSSAU	ARUDY	POEY D'OLORON	AS POEY D'OLORON *																																
		ARUDY	FC BIELLE			1		1	1																										
		US ST MICHEL ARUDY							1																										
		BUZY	FC DE BUZY *																																
SOULE XIBEROA	MAULEON LICHARRE	REBENAÇQ	REBENAÇQ FC																						1										
		MAULEON LICHARRE	SA MAULEONAIS			1									1		1																		
																								4		1		2							2

Annexe 10 : Tableau de recueil de données du Pays de Béarn des Gaves

EPCI	Cantons	Communes	Clubs	CATEGORIES													FEMINISATION						MILIEU SCOLAIRE (public et privé)												
				PRIMAIRE					COLLEGE				LYCEE			UNIVERSITE		SENIORS	PORTE OUVERTE	ECOLE DE FOOT	U7F	EQUIPE					PRIMAIRE			COLLEGE				LYCEE Général et Professionnel	
				U6F	U7F	U8F	U9F	U10F	U11F	U12F	U13F	U14F	U15F	U16F	U17F	U18F	U19F					U20F	U13 FFF	U15F	U19F	7	11	NBE	USEP	cycle foot	PRINCESSES	NBE	SECTION		NBE FILLE SS
SALIES DE BEARN	SALIES DE BEARN	BERENX	BAIGTS-BERENX					1	1																1										
		LAHONTAN	A. LES JEUNES D'ABET LAHONTAN	1		1	1																												
		SALIES DE BEARN	CARRESSE SALIES FC			1	1									1	1	3											2						
SAUVETERRE DE BEARN NAVARRENX	NAVARRENX	RIVEHAUTE	RIVEHAUTE.S			2			2																										
		NAVARRENX	NAVARRENX STADE				1			1																									
ORTHEZ	ORTHEZ	CASTETIS	US CASTETIS GOUZE																																
		ORTHEZ	EL BEARNAIS D'ORTHEZ																1																
		SAULT DE NAVAILLES	L'AVAL	1		3																													
LACQ	ARTHEZ DE BEARN	ARGAGNON	ARGAGNON S.L'																					1	Oui		1								
		ARTIX	AS ARTIX						1			1																							
	MONEIN	MONEIN	MONEIN FC																																
		PARDIES	PARDIES O			1																													
	LAGOR	MOURENX	AV MOURENKOIS																																
		AS MOURENX BOURG		1			2	1																											
		BIRON	ET.S PYREENNE																																
LACQ	SC ARTHEZ LACQ AUDEJOS			1		1																													
OS MARSILLON	US OS MARSILLON *								2		1																								

Annexe 13 : Cartes thématiques des structures sportives et scolaires de Football par Pays du District des Pyrénées Atlantiques

CÔTE BASQUE



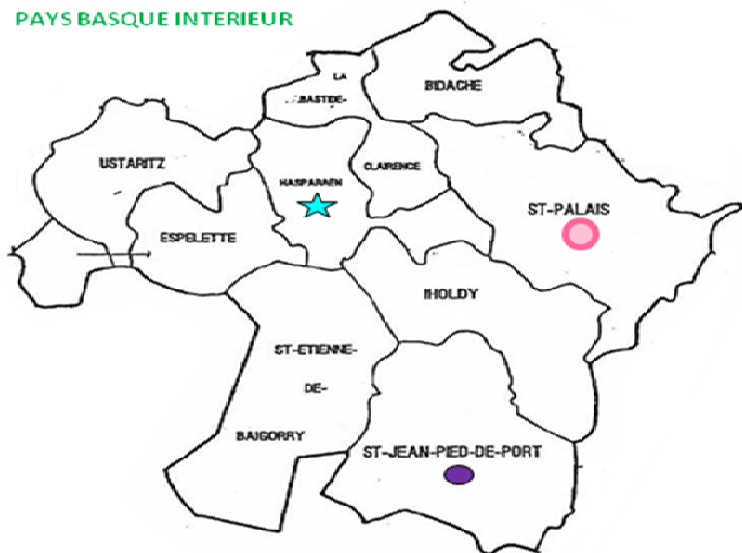
BEARN DES GAVES



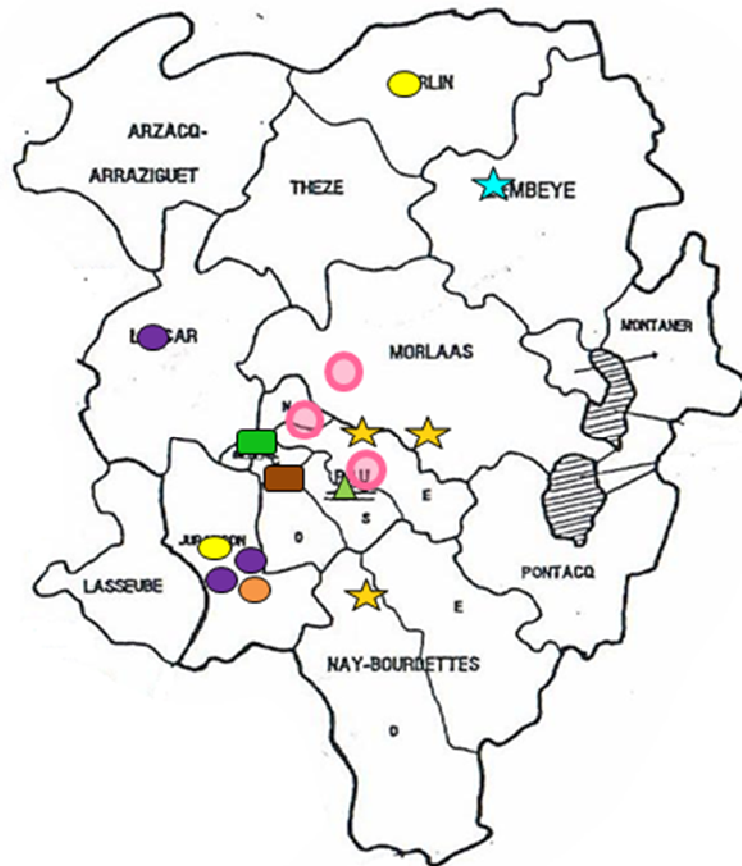
PAYS HAUT BEARN



PAYS BASQUE INTERIEUR



GRAND PAU VAL D' ADOUR



● Equipe Senior à 11

■ Equipe U11F

● Equipe Senior à 7

■ Equipe U7F

● Equipe U19F

○ Ecole participant aux Football des princesses

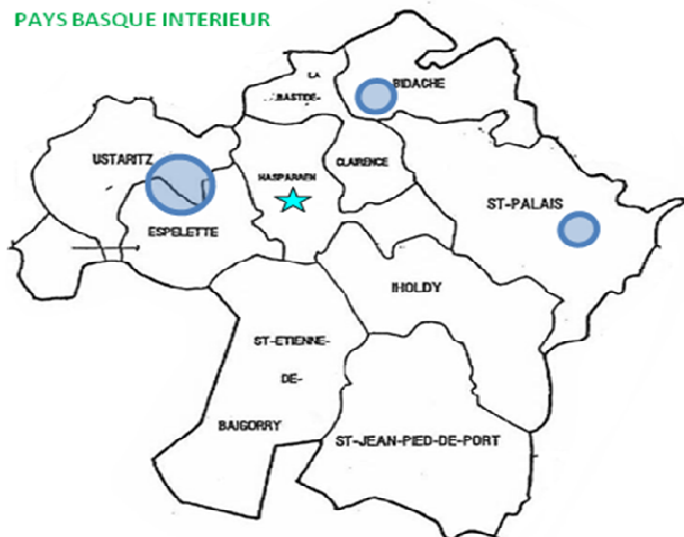
▲ Equipe U15F

★ Section sportive scolaire

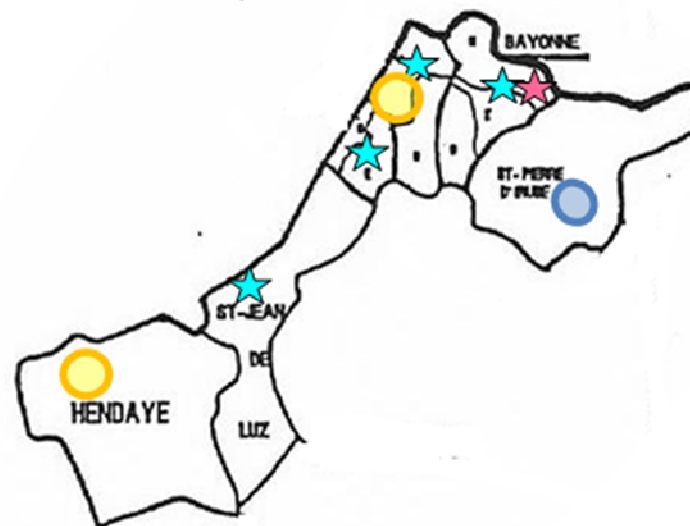
★ Ecole de Football Féminine

Annexe 14 : Cartes thématiques prospectives pour l'Ecole de Football U6F-U11F

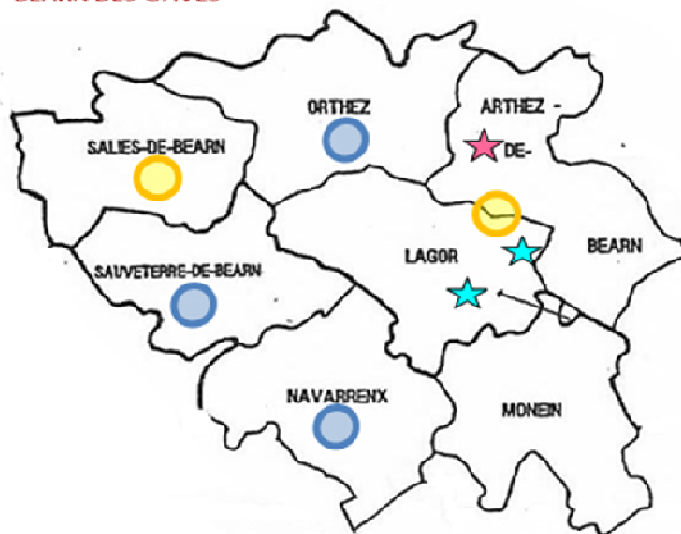
PAYS BASQUE INTERIEUR



CÔTE BASQUE



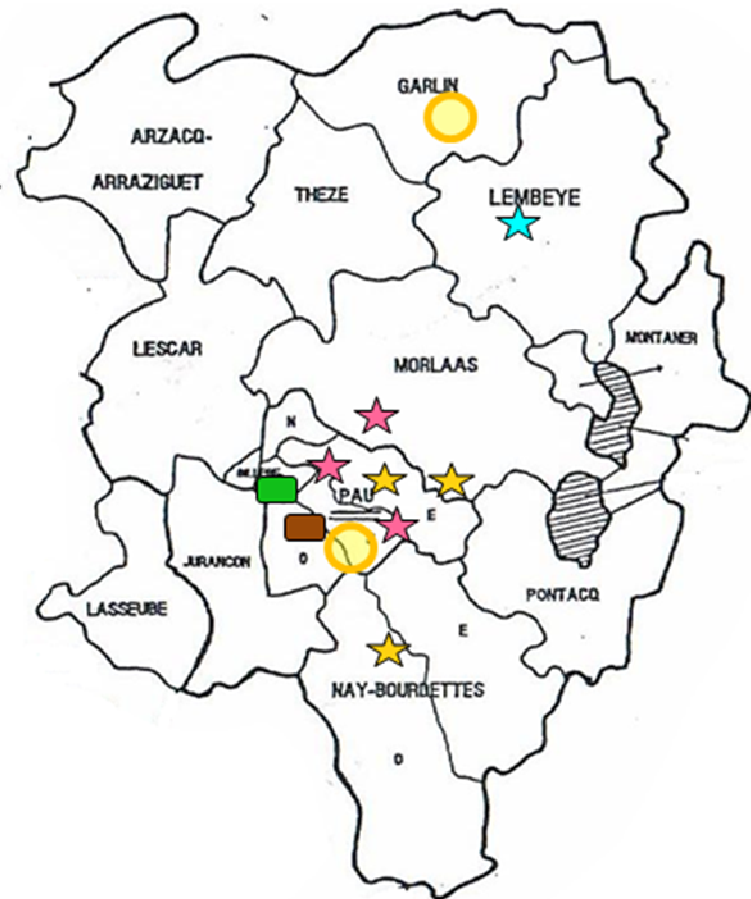
BEARN DES GAVES



PAYS HAUT BEARN



GRANDPAU VAL D' ADOUR



Equipe U11F



Equipe U7F



Ecole participant aux Football des princesses



Section sportive scolaire



Ecole de Football Féminine



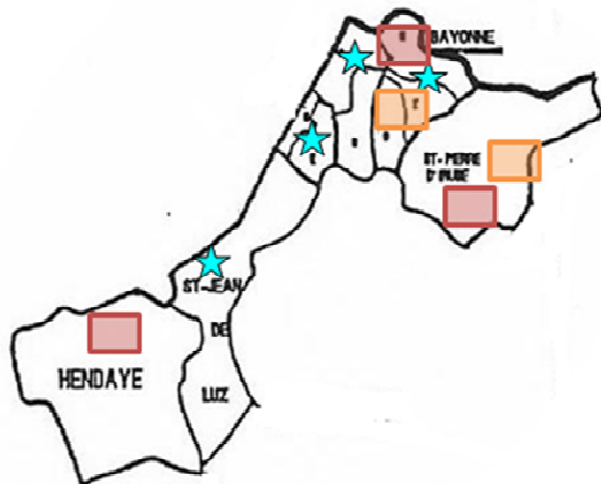
Au moins 6 licenciées EFF: potentiel de création d'une EFF



Moins de 5 licenciées EFF: rassemblements ponctuels

Annexe 15 : Cartes thématiques prospectives pour les catégories de jeunes U12F-U17F

CÔTE BASQUE



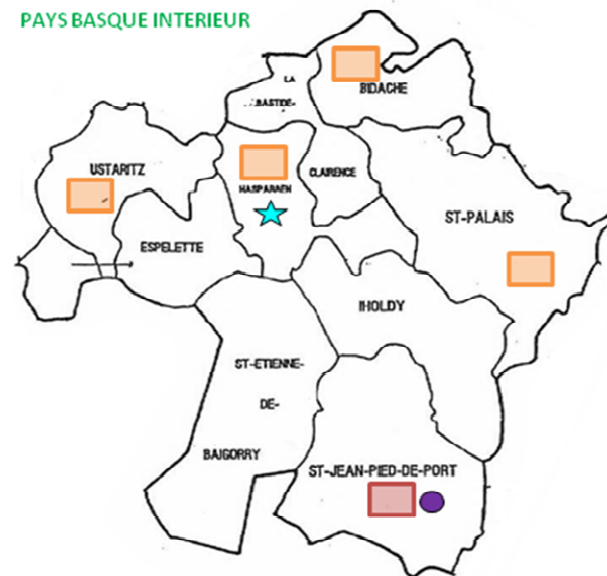
BEARN DES GAVES



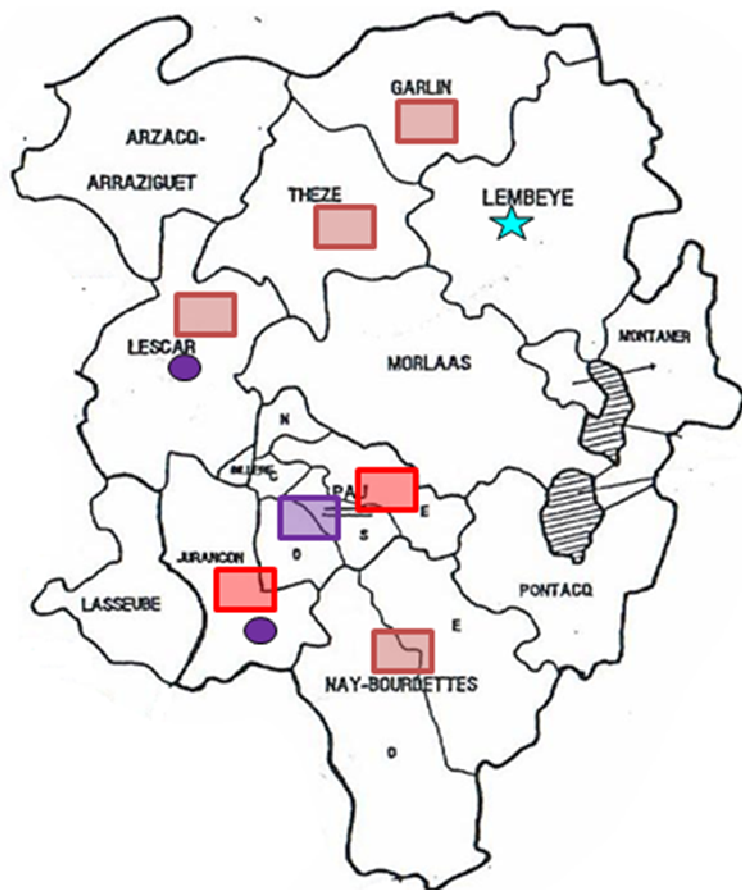
PAYS HAUT BEARN



PAYS BASQUE INTERIEUR



GRANDPAU VAL D' ADOUR



Moins de 10 licenciées jeunes
U12F-U13F:
Rassemblements/section
sportive



▲ Equipe U17F

Plus de 10 licenciées jeunes
U12F-U13F: potentiel création
d'une équipe U13F ou
rassemblements /section



● Equipe Senior à 7

Section
sportive
scolaire

Moins de 10 licenciées jeunes
U14F-U17F:section
sportive/intégration d'équipe
senior District



Plus de 10 licenciées jeunes
U14F-U17F: potentiel de création
d'une équipe U17



Annexe 16 : Présentation de l'environnement d'un club support



Annexe 17 : Freins et leviers de développement de la pratique féminine du football

Préconisations stratégiques de développement	Freins au développement de la pratique du football en Aquitaine	Aides demandées par les clubs auprès des instances fédérales
<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de clubs supports -Favoriser des regroupements intercommunaux pour la création de section féminine de secteur -Réunions de secteur avec les différents acteurs du football de proximité -Mobilisation des partenaires institutionnels -Demandes de subventions auprès des différents organismes favorisant les projets de développement du sport féminin -Harmonisation des actions fédérales de proximité -Renforcer la création de partenariats (partenaires scolaires, financiers, communications, institutionnels, sociaux) 	<ul style="list-style-type: none"> -Infrastructures insuffisantes (vestiaires, terrains...) -Manque de dirigeants et d'éducateurs - Réticences familiales, culturelles -offre de pratique insuffisante et à adapter -Manque de moyens financiers -Insuffisance de compétences pour les dirigeants sportifs dans le domaine du management -Manque de coordination entre la politique fédérale avec la politique sportive territoriale -Peu de structures féminines de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> -rapprochement entre les clubs -montage de projets sportifs féminins -actions de communication -Formation à l'accueil du public féminin -Mise à disposition d'éducateurs
		<p style="text-align: center;">Motivations pour les clubs</p> <ul style="list-style-type: none"> -Meilleure visibilité territoriale -Renforcer leurs effectifs -Se démarquer des autres clubs voisins -Pouvoir d'attraction sur les autres disciplines sportives -Capter de nouveaux partenaires financiers -Légitimer son action auprès des pouvoirs publics locaux

<p>FICHE PRATIQUE</p>	<p>L'ACCUEIL PUBLIC FEMININ</p>	
----------------------------------	--	---



L'IMAGE DE LA MIXITE

**Les garçons et filles cohabitent très bien au
Sein d'un même club ou d'une équipe**

SENSIBILISER LES JEUNES FILLES A LA PRATIQUE

Les filles sont sensibles à l'ambiance et au regard des autres.

Elles aiment partager, se retrouver et jouer. C'est aussi convaincre les parents...

LES ACCUEILLIR DANS LE CLUB

C'est créer une ouverture, de la mixité.

Volonté de se diversifier.

C'est les intégrer dans l'école de foot



LISIBILITE SUR L'ACCUEIL DU PUBLIC FEMININ

**Afficher clairement et lisiblement sur l'accueil des joueuses, arbitres,
éducatrices et dirigeantes**



Annexe 19 : Cahier des charges pour la labellisation d'Ecole Féminine de Football

FICHE PRATIQUE	ECOLE FEMININE DE FOOTBALL	
---------------------------	---------------------------------------	---

CAHIER DES CHARGES

EFF BALLON DE BRONZE	DOTATIONS LIGUE
<ul style="list-style-type: none"> ✚ 2 séances par mois ✚ 6 licenciées U6F à U11F ✚ 1 éducateur (trice) formation modulaire ✚ 1 personne qui participe aux réunions (infos /recyclages) organisées par la ligue ou le district ✚ Participation aux actions Districts et Ligue ✚ Sensibilisation à l'arbitrage 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 6 ballons T4 ✚ 50 € de bon d'achat à intersports* ✚ document pédagogique (affiches ; flyers ; etc)

EFF BALLON DE ARGENT	DOTATIONS LIGUE
<ul style="list-style-type: none"> ✚ 1 séance hebdomadaire ✚ 8 licenciées U6F à U11F ✚ 1 équipe U6F /11F ✚ Participation à 8 plateaux minimum ✚ 1 éducateur (trice) formation modulaire ✚ 1 personne qui participe aux réunions (infos /recyclages) organisées par la ligue ou le district ✚ Participation aux actions District et Ligue ✚ Sensibilisation à l'arbitrage 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 8 ballons T4 ✚ 1 jeu de maillots Nike ✚ 1 chrono + 1 sifflet ✚ 100 € de bon d'achat à intersports* ✚ document pédagogique (affiches ; flyers ; etc)

EFF BALLON DE D'OR LABEL FFF/CARREFOUR	DOTATIONS LIGUE/FFF
<ul style="list-style-type: none"> ✚ 1 séance hebdomadaire ✚ 12 licenciées U6F à U11F ✚ 2 équipes féminines U6F / 11F ✚ Participation à 8 plateaux minimum ✚ 1 responsable école féminine de football (CFF1) ✚ 2 éducateurs (trices) formation modulaire ✚ 1 femme dans l'encadrement ✚ 1 personne qui participe aux réunions (infos /recyclages) organisées par la ligue ou le district ✚ Participation aux actions District et Ligue 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 12 ballons T4 ✚ 2 jeux de maillots Nike ✚ 3 tee shirts Nike pour l'encadrement ✚ 100€ de bon d'achat à intersports* ✚ document pédagogique (affiches ; flyers ; etc) ✚ Dotation CARREFOUR

*Achat de matériel pédagogique (catalogue spécifique aux EFF)

Annexe 20 : Aide aux clubs de football de Gironde

Clubs	Forfait sport collectif masculin	Forfait sport collectif féminin	Total Fonctionnement	Montant déplacement sénior masculin	Montant déplacement sénior féminin	Total Déplacements	Déclinaison forfait - de 18 ans				Total	Formation bénévoles	forfait handicap	Montant décidé du dossier
							montant jeunes licenciés	montant ramassage intercommunal	montant dépl jeunes nationale	montant brevets état	- 18 ans			
ES BLANQUEFORT	3 000 €	500 €	3 500 €	2 750 €	1 040 €	3 790 €	3 927 €	0 €	0 €	300 €	4 227 €	250 €	0 €	11 767 €
SAM	3 000 €	0 €	3 000 €	3 500 €	0 €	3 500 €	3 927 €	0 €	1 600 €	600 €	6 127 €	200 €	0 €	12 827 €
STADE BORDELAIS	3 000 €	0 €	3 000 €	4 000 €	0 €	4 000 €	3 300 €	0 €	0 €	300 €	3 600 €	0 €	0 €	10 600 €
U.S LORMONT	3 000 €	0 €	3 000 €	3 750 €	0 €	3 750 €	2 321 €	0 €	0 €	0 €	2 321 €	0 €	0 €	9 071 €
F.C.E ARLAC	500 €	500 €	1 000 €	1 040 €	560 €	1 600 €	3 806 €	0 €	0 €	0 €	3 806 €	250 €	0 €	6 656 €
F.C BAS	500 €	0 €	500 €	1 040 €	0 €	1 040 €	2 541 €	0 €	0 €	0 €	2 541 €	170 €	0 €	4 251 €
F.C LIBOURNE	500 €	0 €	500 €	1 040 €	0 €	1 040 €	2 057 €	0 €	1 600 €	0 €	3 657 €	0 €	0 €	5 197 €
F.C ST MEDARD EN JALLES	500 €	0 €	500 €	880 €	0 €	880 €	3 641 €	0 €	0 €	300 €	3 941 €	0 €	0 €	5 321 €
F.C LANGON	500 €	0 €	500 €	1 040 €	0 €	1 040 €	2 211 €	0 €	0 €	300 €	2 511 €	0 €	0 €	4 051 €
9 clubs	14 500 €	1 000 €	15 500 €	19 040 €	1 600 €	20 640 €	27 731 €	0 €	3 200 €	#####	32 731 €	870 €	0 €	69 741 €

Source : Conseil Général de Gironde, 2012

Annexe 21 : Tableau comparatif des Ligues Régionales de Football

Ligues Régionales de Football		Ligue Aquitaine	Ligue Bretagne	Ligue Nord Pas de Calais	Ligue Midi-Pyrénées
Démographie (en habitants)		3 206 137 ¹	3 175 064	4 033 197	2 862 707
Nombre de licenciés		89 815	141 681	145 204	91 413
Budget des Ligues (en million d'€)		3,1	4,2	5,2	NC
Nombre de sections sportives ²	1 er cycle	32	93	63	20
	2ème cycle	1	2	6	2
	Féminine	1	2	1	1
Structure Pôle espoir	Masculin	1	1	1	1
	Féminin	0	1	1	1
Nombre de terrains synthétiques ³		37	40	229	48
Nombre d'équipes en championnat national	D1 Féminine	0	1	2	2
	D2 Féminine	1	1	3	3
	U19 NAT	1	1	2	3
	U19F	7		14	
Etablissements scolaires participants au football des princesses	Ecoles	23 avec 37 classes	15 avec 22 classes	45 avec 70 classes	40 avec 57 classes
	Collèges	5 dont 7 classes	7 dont 9 classes	8 avec 10 classes	7 avec 8 classes

Source : CAPRON Matthieu, 2013

¹ Source : Insee, 2009

² Source : Sites des Ligues régionales de football, 2013

³ Source : Source : Ministère des Sports, Janvier 2011 http://www.sports.gouv.fr/Atlas_des_equipements_sportifs_francais/files/docs/all